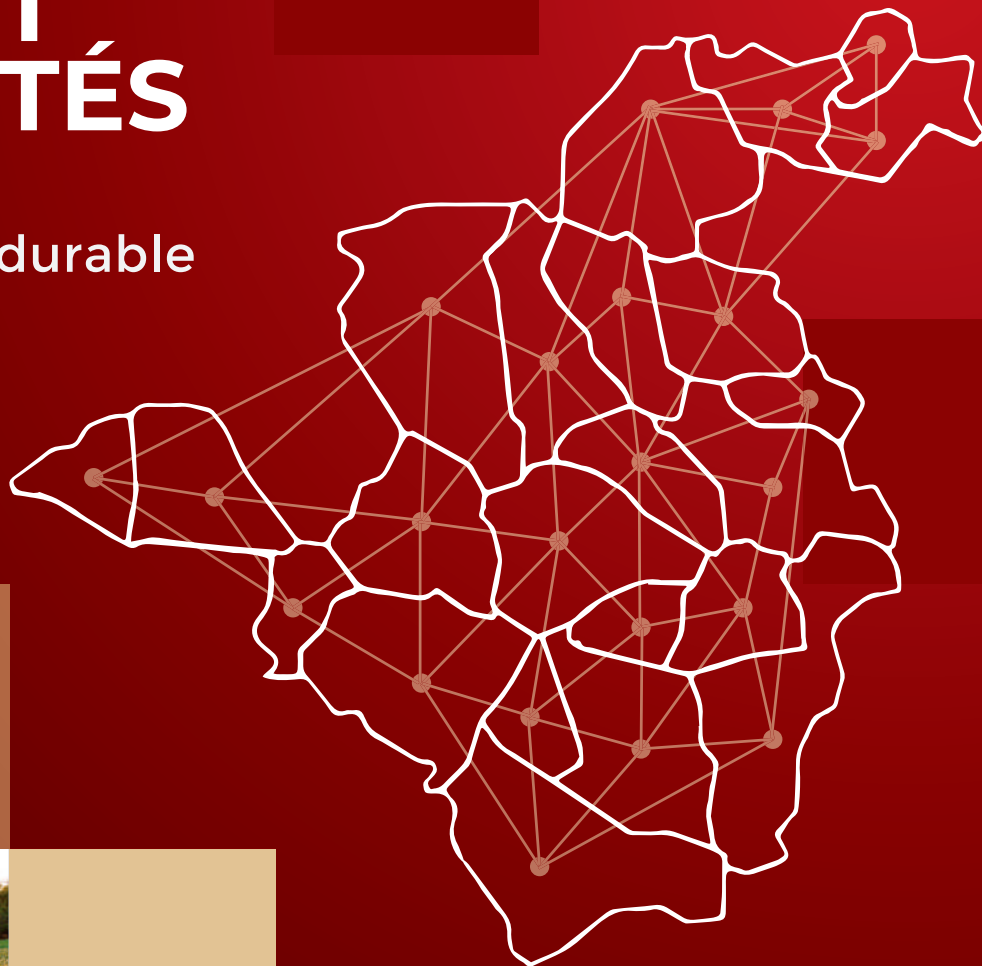


2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Rapport de
développement durable



DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération



DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération



- AMPUS
- BARGEMON
- BARGÈME
- CALLAS
- CHÂTEAUDOUBLE
- CLAVIERS
- COMPS-SUR-ARTUBY
- DRAGUIGNAN
- FIGANIÈRES
- FLAYOSC
- LA BASTIDE
- LA MOTTE
- LA ROQUE ESCLAPON
- LE MUY
- LES ARCS-SUR-ARGENS
- LORGUES
- MONTFERRAT
- SAINT-ANTONIN DU VAR
- SALERNES
- SILLANS-LA-CASCADE
- TARADEAU
- TRANS-EN-PROVENCE
- VIDAUBAN

I INTRO

- L'édito du Président 02
- L'édito de la Vice-Présidente 04
- L'édito du Vice-Président 05
- Le mot du Directeur Général des Services 06
- Les chiffres clés 2020 10

I VOTRE AGGLO

- Une agglomération, 23 communes 14
- Les compétences de l'agglomération 16
- Des hommes et des femmes de terrain 18
- Comment fonctionne l'agglomération 22

I UNE AGGLOMÉRATION À VOTRE SERVICE

- Les transports et mobilités durables 26
- La collecte et le tri des déchets ménagers 30
- L'urbanisme 34
- L'eau et l'assainissement 36
- Le SPANC 40
- La culture en Dracénie 42
- Les sports 46

I UNE AGGLOMÉRATION AU SERVICE

- D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE** 48
- Le développement économique en Dracénie 50
- Le tourisme 56
- La Dracénie, un territoire durable (PIDAF, Natura 2000) 58
- Les politiques de l'habitat et du logement :
- L'habitat 62
- L'habitat spécifique 66
- La cohésion sociale 67

I LES RESSOURCES DE VOTRE AGGLOMÉRATION

- Une administration à votre service 72
- Les ressources humaines 74
- Les systèmes d'information 78
- La direction des finances et du conseil de gestion 80
- La direction des affaires juridiques et de la commande publique durable 84
- Le Conseil de Développement de la Dracénie 86
- La gestion du patrimoine 88
- La communication 90

I LE GLOSSAIRE

- 92





I L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que je vous présente la nouvelle édition du Rapport d'Activités de Dracénie Provence Verdon agglomération. Nouveauté 2020, nous avons choisi d'intégrer dans un seul et même document le rapport d'activités de notre agglomération et le rapport annuel de Développement Durable. Pourquoi ? Parce que le développement durable doit guider l'ensemble des activités mises en œuvre par l'agglomération dans le cadre de ses compétences. L'environnement au sens large,

et plus particulièrement la question des ressources naturelles, la cohésion sociale et la santé doivent être au cœur des préoccupations de l'action publique.

Cette année 2020 aura été particulière, à plus d'un titre, mais c'est surtout la crise sanitaire qui a frappé le monde entier, que la population, comme nous-mêmes élus ou agents, retenons. Au fil des mois l'ensemble de nos services a dû se réorganiser, parfois en urgence, afin d'offrir aux habitants du territoire les services publics nécessaires. Cela a demandé de

l'investissement, de la volonté, de la générosité et du courage. Alors que d'aucuns découvraient le confinement, strict, nos bus, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets et notamment leur ramassage, ainsi que nos équipes techniques et quelques administratifs ont continué à fonctionner en présentiel. La découverte du télétravail a fait le reste pour assurer la continuité du service public. Nos agents, dans une très grande majorité, ont pu continuer à travailler via la visioconférence. Cette expérience aura des effets durables. Mais notre organisation interne s'est transformée, modifiée, modernisée.

Tous ensemble nous avons su répondre présents. Bien sûr, de nombreux projets ont dû être remis à plus tard, mais notre territoire a tenu le choc et l'Agglomération est plus que jamais un moteur, un exemple. Notre soutien à notre économie ne s'est pas démenti, les opérations Tous au resto ou Place de Marché en sont la plus parfaite illustration. Dans le même temps, soucieux de préserver nos finances, nous avons imaginé des pistes d'économies pour engager de la meilleure manière le projet de territoire de la nouvelle mandature. Loin de moi l'idée de dresser un fastidieux inventaire, direction par direction,

de ce qui a été réalisé en 2020 mais à la lecture de ce rapport d'activités durables, vous conviendrez que même dans une situation difficile, Dracénie Provence Verdon agglomération a su être au rendez-vous. Un investissement sans faille, à l'échelle de son territoire, pour le bien de tous.

Dans ce contexte difficile, l'ensemble des élus et des services de votre agglomération s'est pleinement engagé dans l'élaboration d'un projet pour le territoire. Si l'impulsion vient des élus, la concrétisation de l'action se fait en liaison étroite avec tous nos partenaires et avec l'ensemble de nos services sur le terrain au quotidien. Entre dynamisme, rigueur de gestion et anticipation, le développement local est au centre de nos préoccupations afin de préparer au mieux l'avenir et de pouvoir répondre aux enjeux futurs en toutes circonstances.

Bonne lecture.

RICHARD STRAMBIO

*Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Maire de Draguignan
Conseiller régional*





NATHALIE GONZALES

*Vice-Présidente déléguée à la Transition énergétique et au développement durable
Maire des Arcs-sur-Argens*

I L'ÉDITO DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Monsieur le Président m'a confié la vice-présidence au développement durable et à la transition énergétique.

Un sujet particulièrement transversal qui se doit d'être pris en compte dans chacune de nos politiques publiques. C'est ainsi que cette année le rapport de développement durable ne vous est pas présenté comme une entité à part, mais bien dans le seul rapport d'activités, vous permettant de constater que nous plaçons ce sujet au cœur de nos actions.

Parce que c'est une préoccupation forte des élus de l'agglomération, nous avons dès notre élection décidé de lancer la démarche de PCAET (Plan Climat Air Énergie de Territoire) indispensable et qui sera intégré ensuite au SCOT (Schéma d'Organisation Territoriale), traçant ainsi les actions à mener.

Un portage politique et une vraie volonté collective sont les garants d'avancées significatives sur ces questions essentielles.



DANIEL MARIA

*Vice-Président de DPVa Administration Générale - Communication
Maire de Callas*

I L'ÉDITO DU VICE-PRÉSIDENT

Si la crise sanitaire a occulté tout le reste, un autre évènement majeur a marqué l'année 2020 puisque le nouveau conseil d'agglomération a malgré tout pu être installé.

On a connu période plus propice pour bâtir un projet de territoire. Il a donc fallu en priorité gérer la crise, s'adapter aux mesures sanitaires, organiser dans l'urgence le télétravail. Chacun a répondu présent. La réactivité des agents de l'agglomération a ainsi une nouvelle fois pu être appréciée. Dans un contexte difficile, ils ont assurés leur mission de service public avec la qualité professionnelle qui les caractérise.

Bien sûr, certaines compétences n'ont pu être exercées pleinement. Les équipements sportifs et culturels ont dû être fermés au public. Pour autant, l'agglomération a continué à œuvrer à l'exercice de l'ensemble de ses missions et à préparer la reprise. Mieux encore, des conventions de gestion avec les communes membres ont été conclues et une régie a été créée afin d'assurer la compétence eau et assainissement transférée à l'agglomération.

Le rapport d'activité 2020 que vous découvrirez permet ainsi de mesurer l'ensemble des actions et réalisations de l'année écoulée.

Les chiffres dans tous les domaines démontrent, malgré la crise, une activité soutenue et des avancées significatives, par exemple dans le cadre de la valorisation des déchets.

Dans les moments difficiles, l'action publique prend tout son sens et c'est ce que traduit le rapport d'activité. En effet, au moment où l'économie a été fortement impactée, au moment où notre population a été plongée dans le doute, notre collectivité a été présente. Elle a assuré la continuité du service public et rempli son rôle de partenaire du monde professionnel avec, par exemple, le soutien aux entreprises par la mise en place d'une cellule de crise aux côtés de la CCI.

C'est ce message d'une activité maintenue dans tous les domaines, d'une activité adaptée à la situation sanitaire et d'une volonté de poursuivre et d'améliorer l'ensemble des missions de l'agglomération qui ressort de chaque thème de ce bilan de l'année 2020 traité par les différentes directions de l'agglomération.



LE MOT DU DIRECTEUR

L'année 2020 nous a tous marqué profondément et durablement. Nous avons dû, tout au long de cette année si particulière, nous adapter au sein des différentes structures, nous réinventer et nous dépasser pour continuer d'offrir à nos concitoyens, quelles que soient les circonstances, un service public permanent et performant, car c'est notre vocation, notre obligation, notre devoir.

Nous avons tout mis en œuvre pour y parvenir, malgré les difficultés, les absences maladie, les doutes et les peurs légitimes liées aux incertitudes et au flot quotidien de si mauvaises nouvelles préoccupantes et parfois dramatiques.

2020 : UNE ANNÉE DE CRISE SANITAIRE

Avec les différentes phases de confinements et de reprises d'activité, notre agglomération a dû trouver avec les autres institutions, un nouveau fonctionnement en mode permanent de gestion de crise pour assurer la continuité de service, en gérant les innombrables urgences et besoins de réactivité en situation tendue.

La gestion des priorités, le redéploiement des agents, la rotation des équipes pour tenir dans la durée, le maintien des circuits d'information interne et en direction de la population, ont été nos préoccupations permanentes pour garantir la protection des agents et des usagers du service public, mais aussi la continuité et la solidarité territoriale qui se sont bien évidemment exercées avec les 23 communes qui étaient elles aussi totalement mobilisées sous l'autorité des maires.



LAURENT SEMAVOINE

Directeur Général des Services
Dracénie Provence Verdon agglomération

Chacun dans le cadre de ses compétences a ainsi répondu à la mobilisation nationale pour regrouper nos forces, coordonner les plans d'actions, déployer une assistance et des aides exceptionnelles.

C'est ainsi qu'aux moments les plus critiques, des mesures d'adaptation extraordinaires et de continuité d'activité ont été prises par notre territoire, avec une réactivité qu'imposait la situation pour faire face aux besoins de prévention, de sauvegarde, de protection mais aussi d'accompagnement de la population et d'assistance au maintien de l'activité économique et sociale.

La cellule de crise Ville centre / agglomération en interface avec toutes les communes de l'agglomération, mais aussi avec tous les partenaires institutionnels et autorités sanitaires, de secours et de sécurité, a immédiatement été mobilisée en réunissant tous les moyens des services qui avaient obligation dans ce contexte de maintenir opérationnelles leurs missions de service public.

DES PROTOCOLES DE PROTECTION

Conformément aux directives gouvernementales, des mesures sanitaires de distanciation ont été appliquées et des protocoles strictes ont défini les conditions d'exercice des activités, mais aussi des relations encadrées entre les agents et les citoyens pour assurer la meilleure protection et lutter contre la propagation du virus.

Ainsi, le réseau des transports publics s'est adapté pour garantir au plus fort du confinement un service de continuité, permettant aux personnes de se rendre à leurs obligations professionnelles ou activités impérieuses.

Tous nos équipements sportifs et culturels ont appliqué les décisions de fermeture et de réouverture progressive sous conditions d'exercice, avec des règles de fréquentation et d'usage très précises.

Les services de collecte et les déchèteries ont adapté leur dispositif pour assurer leur activité en protégeant les usagers et les



agents particulièrement exposés, tout comme ceux dédiés au service de l'eau et de l'assainissement.

L'encadrement s'est aussi mobilisé pour maintenir chaque jour le lien avec les équipes administratives et d'intervention, qui ont dû travailler dans des conditions contraignantes, mais aussi innovantes et nécessitant un sens de l'adaptation qui a été fortement éprouvé en situation d'urgence mais aussi dans la durée ; car en effet, cette crise sanitaire mais aussi économique et sociale, perdure en mettant à l'épreuve toutes nos meilleures intentions.

À cet égard, le recours à des procédures express, la généralisation du télétravail encadré par une coordination générale assurant cohérence et continuité, le suivi à chaque instant de la situation des agents, l'évaluation permanente des carences ou de l'efficacité des dispositifs déployés, le souci constant de l'accueil et de l'information au public, le lien avec les fournisseurs et entreprises du territoire, l'interface constante avec chaque commune mais aussi avec les services de l'État et professionnels de santé, l'adaptation aux protocoles de prévention, de soin et de sécurité, le contrôle de la santé au travail et le maintien du dialogue social avec les organisations syndicales, l'implication des élus aux côtés des agents et sous la direction des opérations du Président avec la Direction générale, auront permis à chacun de se situer, d'agir et de remplir sa mission. Ceci, en restant toujours attentif aux situations individuelles qui n'ont pas manqué de ponctuer le rythme très soutenu en dynamique d'équipes opérationnelles.

UNE NOUVELLE MANDATURE

C'est dans ce contexte très difficile et anxiogène que s'est installée la nouvelle mandature, issue des dernières élections locales.

Avec les élus communautaire, le Président s'est attelé à la tâche dans le cadre institutionnel normal de notre communauté d'agglomération, mais aussi en situation exceptionnelle en prenant les décisions de gestion et d'aides qui s'imposaient, pour répondre à cette situation dont l'ampleur considérable et l'évolution incontrôlable remettaient en cause tous les fondements habituels de nos orientations et actions.

Outre les mesures sanitaires internes, de nouveaux dispositifs ont ainsi été décidés et mis en œuvre pour soutenir l'activité touristique, économique et celle plus précisément des restaurateurs et commerçants locaux.

En lien avec la Région, le Département et les services de l'État, les aides se sont donc concentrées pour faire face aux besoins des entreprises et au maintien des services d'information et d'accompagnement des entrepreneurs, artisans, commerçants, professionnels de l'hôtellerie / restauration et du tourisme.

Ces moyens et aides exceptionnels ont contribué à amortir les lourdes conséquences de la crise en plein confinement, et permis de tenir le choc en attendant le retour à une situation de reprise d'activité économique et sociale même sous contrainte.



La mobilisation des agents s'est aussi portée en soutien aux professionnels de santé, très largement éprouvés par la tâche considérable de soins à apporter à la population, en assurant en ce qui nous concerne des accueils et un service de gestion des appels liés à l'activité du centre de vaccination.

De nombreux postes ont été redéployés en fonction des besoins. Par exemple, des agents des sports et de la culture ont été mis à disposition de certaines communes pour encadrer les animations périscolaires. Près de 80 agents volontaires des différentes directions se sont aussi vus confier des missions sur le centre d'appel et de vaccination activé dans la ville centre.

UNE VISION RÉNOVÉE, UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

Ces circonstances exceptionnelles nous ont conduits à développer en réactivité des initiatives et collaborations croisées jusque-là encore inexplorées en situation "normale".

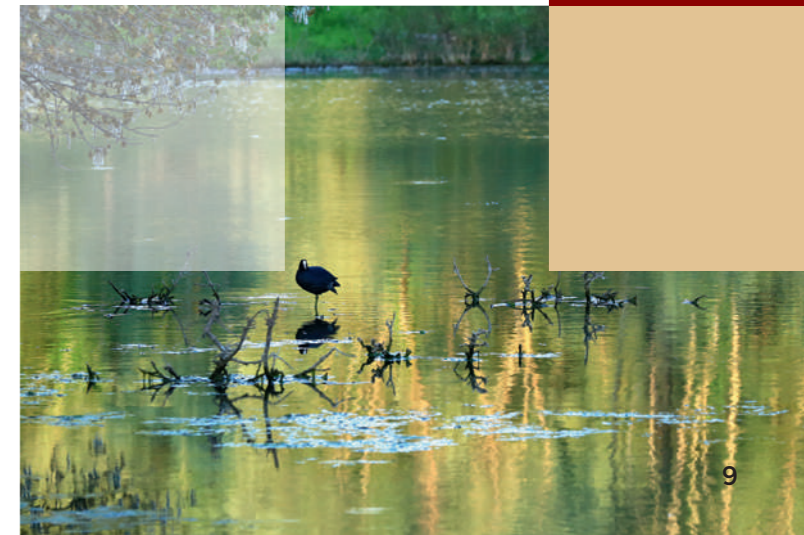
De nouveaux schémas d'organisation, de partenariats et de responsabilités partagées se sont imposés dans l'urgence, et trouvent aujourd'hui une résonance particulière qui doit tous nous interpeller, sur les périmètres d'action, les économies d'échelle, la projection des moyens et des capacités dans des registres dépassant le seul cadre de nos activités habituelles.

De nouvelles synergies sont donc à l'œuvre pour réintroduire dans le pacte républicain et au cœur même de notre territoire, de nouvelles solidarités et ententes.

Aux questions d'aménagement, de transition écologique mais aussi de gouvernance, viennent ainsi s'ajouter en transversalité des préoccupations légitimes d'équilibre et de biens communs, qu'il s'agisse des ressources durables, des services de proximité, des allocations et aides équitables, des initiatives d'innovation mais aussi de cohésion sanitaire et sociale.

C'est cette capacité à se réinventer en fonction des besoins et des nécessités, et grâce à la force d'une détermination sans faille qui n'a pas fait défaut au plus fort de la crise, que seront déterminés les axes stratégiques du projet de territoire initié par le Président et les élus communautaires, de nature à relever tous ces défis avec clarté et courage.

Ce rapport d'activité et de développement durable témoigne de ce qui a déjà été réalisé, et s'inscrit dans cette trajectoire réaliste, nécessaire mais aussi audacieuse.



LES CHIFFRES CLÉS 2020

LA DRACÉNIE

- **23** communes
- **110 019** habitants
- **914** km²

LES DÉCHETS

- **1,4 M€** investis principalement sur le déploiement des points d'apport volontaires et sur les mises aux normes des déchèteries
- **65 %** taux de valorisation des déchets
- **50 %** de valorisation matière
- **15 %** de valorisation énergétique
- **10 029** doléances ont été réceptionnées et traitées, dont **1 146** ont nécessité des enquêtes terrain

LES FINANCES

- **18,9 M€** dépenses d'investissement (CA 2020)
- **21,9 M€** recettes d'investissement (CA 2020)
- **71 M€** dépenses de fonctionnement (CA 2020)
- **73,9 M€** recettes de fonctionnement (CA 2020)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **808 900 € HT** de budget global sur 5 ans pour le Campus Connecté
- **2 287** jeunes accompagnés dont **307** issus des quartiers "politique de la ville"
- **2 400 372 €** mobilisés par les partenaires pour la création d'entreprise
- **568** dossiers déposés et instruits pour **106 677,84 €** de primes à l'achat d'un vélo à assistance électrique attribuées

LE TOURISME

- **+ de 605 000 € (+ 7,5 %)** de recettes de taxe de séjour
- **369 946** pages vues sur tourisme-dracenie.com
- **175 000 €** de budget supplémentaire pour le plan de relance post COVID

LES TRANSPORTS

- **491 150** voyageurs
- **8 835** voyageurs sur la navette Cœur de Ville
- **4 315** passagers ont utilisé l'application TixiPass
- **58 %** de véhicules "propres" sur l'ensemble du réseau

LES AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

- **+ de 1 000** achats inférieurs à **40 000 € HT**
- **2 194,5** heures d'insertion effectuées via les Marchés publics

LA GESTION DU PATRIMOINE

- **1 309** demandes d'interventions réalisées (tickets GLPI), dont :
 - > **576** réalisées en régie
 - > **733** réalisées par prestataires externes

LA CULTURE

- **5** spectacles ont pu se tenir de janvier à mars 2020 avant le premier confinement
- **7** sites d'enseignement musical et artistique pour **906** élèves
- **176 634** entrées au réseau de médiathèques
- **18** expositions à l'Artothèque, dont **3** hors les murs et **5** magistrales
- **252** médiations scolaires pour le réseau des musées et l'unité archéologique

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

- **56 421** abonnés au service de l'eau potable sur DPVa
- **33 531** abonnés où le service est géré en DSP
- **8 373,759 m³** distribués à l'abonné en 2020, soit **23 000 m³/j** en moyenne

LA COMMUNICATION

- **+ 2 036** abonnés nets sur la page Facebook en 2020, soit **+ 96,7 %** par rapport à la période précédente
- **23** conférences de presse
- **1 110** abonnés à la newsletter mensuelle

LES ESPACES NATURELS ET FORÊTS

- **694 859 €** de travaux PIDAF
- **3** sites Natura 2000 sur une surface de **12 700** ha

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

- **2 446** contacts (physiques, tel, mail)
- **202** permanences

L'URBANISME

- **2 555** instructions
- **75** dossiers instruits au titre des Établissements Recevant du Public (ERP)

L'HABITAT / LA COHÉSION SOCIALE / LA POLITIQUE DE LA VILLE

- **58** actions financées au titre de la Politique de la ville via un total de crédits spécifiques de **258 600 € (113 600 €** pour l'État et **145 000 €** pour DPVa) représentant près de **6 200** bénéficiaires.
- **66 870 €** attribués par l'État en soutien aux structures dans le cadre de la Politique de la ville (fonds de soutien associations, quartiers d'été, quartiers solidaires)



VOTRE **AGGLO**

- | **UNE AGGLOMÉRATION,
23 COMMUNES**
- | **LES COMPÉTENCES
DE L'AGGLOMÉRATION**
- | **DES HOMMES ET DES FEMMES
DE TERRAIN**
- | **COMMENT FONCTIONNE
L'AGGLOMÉRATION**

UNE AGGLOMÉRATION 23 COMMUNES

I PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Créée par arrêté préfectoral le 31 octobre 2000, la Communauté d'Agglomération Dracénoise traduit le souhait de huit communes (Les Arcs-sur-Argens, Châteaudooble, Draguignan, Figanières, Lorgues, La Motte, Taradeau et Trans-en-Provence) de s'unir en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement de leur territoire. En décembre 2001, son périmètre est élargi à seize communes avec l'intégration d'Ampus, Bargemon, Callas, Clavières, Flayosc, Le Muy, Montferrat et Vidauban.

En janvier 2014, l'Agglomération accueille 3 nouvelles communes : Saint-Antonin-du-Var, Salernes et Sillans-la-Cascade. Sa superficie est à ce jour de 784 km² pour une population de plus de 107 000 habitants.

Dans le cadre de l'adoption du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 a entériné le nouveau

périmètre de la Communauté d'Agglomération Dracénoise en intégrant les communes de Bargème, Comps-sur-Artuby, la Bastide et la Roque-Esclapon, ouvrant ainsi une perspective exceptionnelle de tourisme et de sites remarquables, en faisant de notre agglomération la porte d'accès des gorges du Verdon. **Aujourd'hui, l'Agglomération comprend donc 23 communes et 110 296 habitants.**

Les 23 communes membres ont ainsi transféré certaines compétences municipales à l'Agglomération. Depuis, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, devenue en décembre 2018 Dracénie Provence Verdon agglomération, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), doit exercer de plein droit des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives.

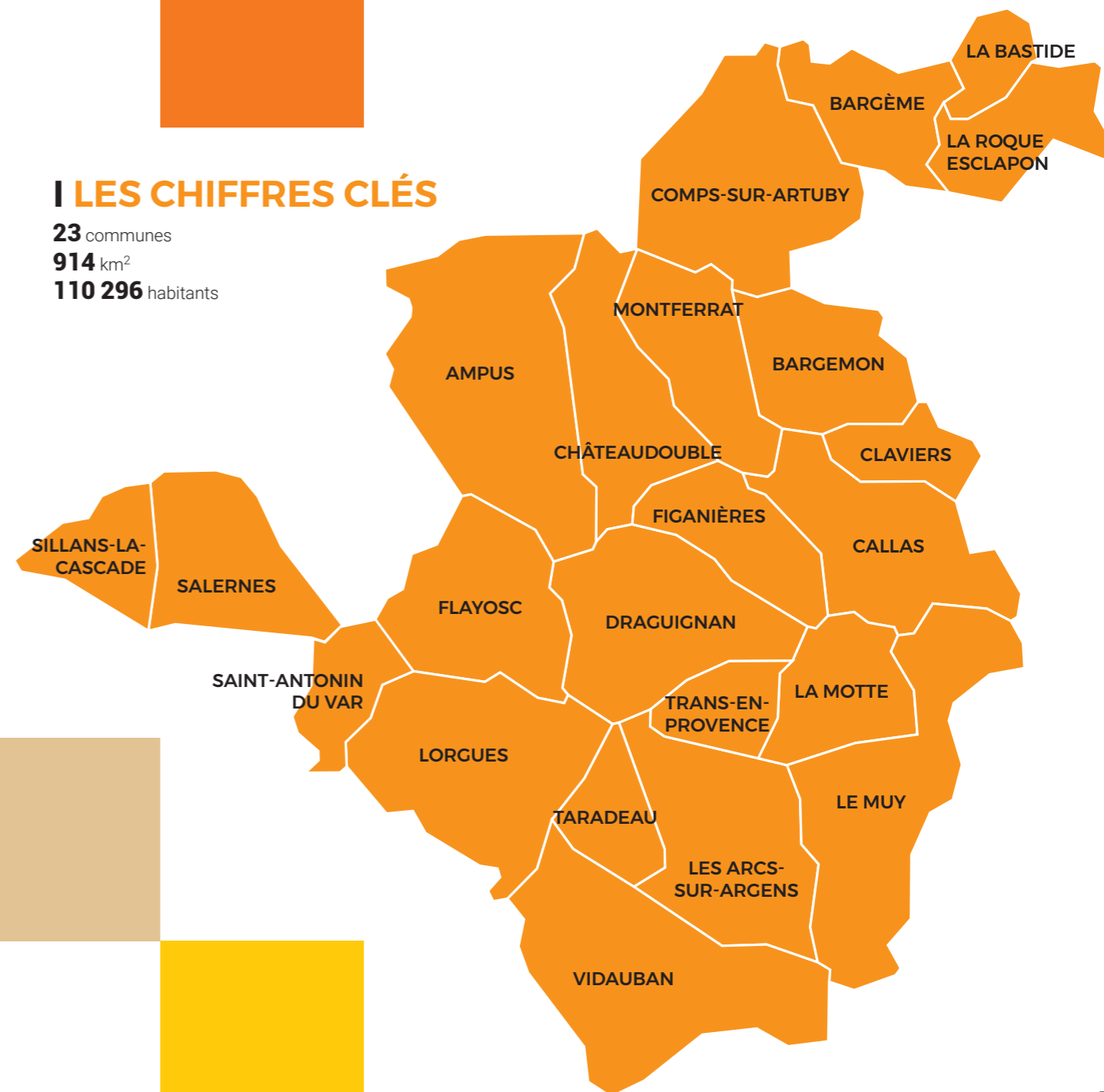
VOTRE AGGLO

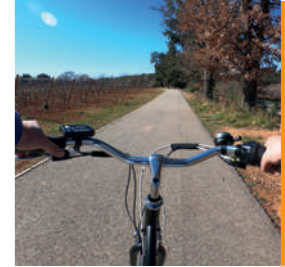
I LES CHIFFRES CLÉS

23 communes

914 km²

110 296 habitants





I LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Sont énumérées dans une liste préétablie par la loi et choisies par le Conseil d'agglomération

- Voirie d'intérêt intercommunal ;
- Environnement et cadre de vie ;
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt intercommunal.

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION

Dracénie Provence Verdon agglomération exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

I LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Sont définies par la loi et identiques pour toutes les communautés d'agglomération de France

- Développement économique et tourisme
- Aménagement de l'espace intercommunal ;
- Mobilités et transports ;
- Habitat ;
- Politique de la ville et cohésion sociale ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets ;
- Eau, assainissement, pluvial, depuis le 1^{er} janvier 2020.



I LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Sont choisies par le Conseil d'agglomération selon les enjeux de chaque territoire

- Droit des sols
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF)
- Natura 2000
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Aménagement numérique du territoire
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) – Compétence déléguée au Syndicat Mixte de l'Argens
- Risques majeurs : Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Aide au maintien d'un équipement de santé pluri professionnel de proximité en milieu rural.

DES HOMMES ET DES FEMMES DE TERRAIN

Le Président est entouré de 15 Vice-Présidents et de 8 délégués.
Le bureau communautaire est composé des 23 maires et de deux membres élus de la ville centre.



RICHARD STRAMBIO
Président
Maire de Draguignan
Conseiller régional



CLAUDE PIANETTI
1^{er} Vice-Président
Maire de Vidauban
Conseiller départemental
Équipements sportifs



SERGE BALDECCHI
9^e Vice-Président
Maire de
Saint-Antonin-du-Var
Finances - Politiques
contractuelles -
Défense Nationale



RAYMOND GRAS
10^e Vice-Président
Maire de Montferrat
SPANC



HUGUES MARTIN
11^e Vice-Président
Maire d'Ampus
Urbanisme et
aménagement du territoire



CLAUDE ALEMAGNA
2^e Vice-Président
Maire de Lorgues
Conseiller régional
Habitat et politique
du logement



LILIANE BOYER
3^e Vice-Président
Maire du Muy
Développement
économique



VALÉRIE MARCY
4^e Vice-Président
Maire de La Motte
Tourisme



ALBERT DAVID
12^e Vice-Président
Maire de Taradeau
Agriculture

CHRISTOPHE CARRIÈRE
13^e Vice-Président
Maire de
Sillans-la-Cascade
Eau et assainissement



GÉRALD PIERRUGUES
15^e Vice-Président
Maire de Clavières
Ingénierie aux communes



BERNARD CHILINI
5^e Vice-Président
Maire de Figanières
Milieu naturel, PIDAF
et risque incendie



NATHALIE GONZALES
6^e Vice-Présidente
Maire des Arcs-sur-Argens
Transition énergétique
et développement durable



KARINE ALSTERS
14^e Vice-Présidente
Maire de Flayosc
Transports et mobilités



ALAIN CAYMARIS
8^e Vice-Président
Maire de Trans-en-Provence
Risques majeurs - Prévention
des inondations et eaux
pluviales - Milieux aquatiques

I LES MEMBRES DU BUREAU : VICES-PRÉSIDENTS ET DÉLÉGUÉS



SOPHIE DUFOUR
Membre du Bureau
Gestion et valorisation
des déchets



NATHALIE PEREZ-LEROUX
Membre du Bureau
Maire de
La Roque-Esclapon
Conseillère départementale
Culture



NADINE DECARLIS
Membre du Bureau
Maire de Bargemon
Politique de la ville -
Insertion professionnelle -
Formation



ALAIN BARALE
Membre du Bureau
Maire de
Comps-sur-Artuby
Maison de santé
pluridisciplinaire



JACQUES GÉRARD
Membre du Bureau
Maire de Bargême
Sites remarquables



GEORGES ROUVIER
Membre du Bureau
Maire de
Châteaudouble
Ruralité - Valorisation
des productions locales
et développement des
circuits courts



CLAUDE MARIN
Membre du Bureau
Maire de La Bastide
Relation avec le parc
naturel régional
du Verdon



MICHEL PONTE
Membre du Bureau



CHRISTINE PREMOSELLI
Membre du Bureau



CÉDRIC DUBOIS
Membre du Bureau
Maire de Salernes
L'innovation
et l'économie circulaire

I LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

DRAGUIGNAN

Danielle ADOUX-COPIN
Bernard BONNABEL
Hugues BONNET
Stephan CERET
Lisa CHAUVIN
René DIES
Brigitte DUBOUIS
Jean-Yves FORT
Sylvie FRANCIN
François GIBAUD
Marie-Christine GUIOL
Grégory LOEW
Jean-Bernard MIGLIOLI
Christine NICCOLETTI
Philippe SCHRECK
Jean-Pierre SOUZA
Christine VILLELONGUE

FIGANIÈRES

Marie-José MAUREL

FLAYOSC

Guillaume DJENDEREDJIAN
Pierre PENEL

LA MOTTE

Philippe ROUX

LE MUY

Franck AMBROSINO
Françoise LEGRAIEN
Gil OLIVIER
Romain VACQUIER

LES ARCS-SUR-ARGENS

Christine CHALOT-FOURNET
Nicolas DATCHY
Olivier POMMERET

LORGUES

Stella ACCIARI
Jacques BERTRAND
Francine FIORINI
Jean-Pierre GUINDEO

SALERNES

Marie-Laure TORTOSA

TRANS-EN-PROVENCE

Anne-Marie AMOROSO
Jean FOURISCOT

VIDAUBAN

Valérie FLAUS
Malika GUELLATI
Michèle PELASSY
Thierry PESCE
Régis ROUX

COMMENT FONCTIONNE L'AGGLOMÉRATION

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

L'agglomération dispose d'un Conseil d'agglomération composé de 66 conseillers communautaires depuis le 1^{er} janvier 2017 et d'un Bureau de 26 Élus (1 Président, 15 Vice-Présidents, 10 membres du Bureau) où se discutent les grandes orientations en termes d'actions et de politiques à mettre en œuvre.

Le Conseil d'agglomération est l'organe délibérant de la structure intercommunale. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de l'Agglomération. Il se réunit en moyenne tous les 2 mois.

Le Bureau de la Communauté d'agglomération, quant à lui, peut se réunir pour deux attributions distinctes :

- soit en tant qu'organe de travail pour examiner les affaires courantes, étudier les dossiers inscrits à l'ordre du jour du prochain Conseil ou encore émettre des avis ou des propositions sur tout projet structurant de l'Agglomération,
- soit en tant qu'organe délibérant, dans les domaines où il a reçu délégation du Conseil. Le bureau se réunit une fois par semaine.



LES COMMISSIONS

Elles sont au nombre de 9 :

- Administration générale et performance publique,
- Aménagement du territoire, Grands projets et développement des filières économiques,
- Attractivité touristique, Culture et valorisation du territoire,
- Habitat et revitalisation des cœurs de villes,
- Transition écologique et énergétique,
- Risques majeurs,
- Eau et assainissement,
- Sport et gestion du patrimoine,
- Finances.

LA VIE INSTITUTIONNELLE

Pour l'année 2020, **8** Conseils d'agglomération se sont tenus. Durant, ces 8 séances, **224** délibérations ont été prises en Conseil d'agglomération.

En ce qui concerne les Bureaux :

11 séances formelles ont été organisées

8 conseils se sont réunis.

Pour les décisions communautaires, **398** actes ont été transmis au contrôle de légalité et affichés.

UNE **AGGLOMÉRATION** À VOTRE **SERVICE**

| LES TRANSPORTS
ET LA MOBILITÉ DURABLE

| LA COLLECTE ET LE TRI
DES DÉCHETS MÉNAGERS

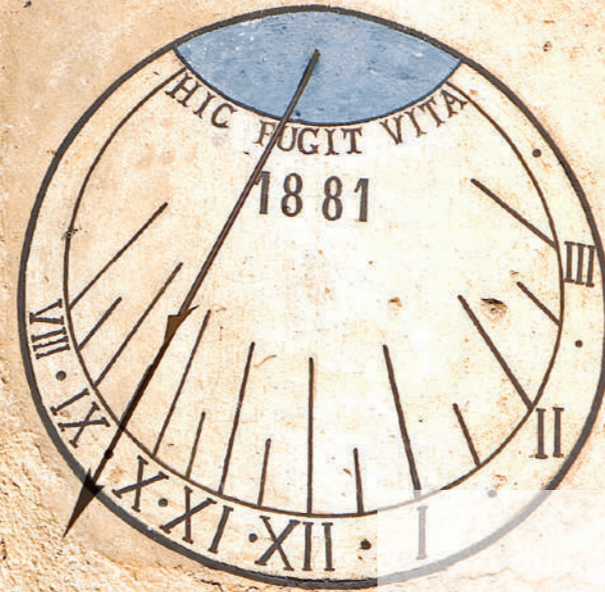
| L'URBANISME

| L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

| LE SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF (SPANC)

| LA CULTURE EN DRACÉNIE

| LES SPORTS





La communauté d'agglomération est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire. Elle coordonne ainsi les lignes régulières, les lignes dédiées aux services scolaires et le transport à la demande. Année déstabilisante s'il en est, année de crise sanitaire, le réseau TedBus a adapté son offre et son organisation afin de proposer un service de transport efficace tout en garantissant des conditions sanitaires optimales.

LES TRANSPORTS & MOBILITÉS DURABLES



I L'INFO DE L'ANNÉE

CONTINUITÉ DU SERVICE EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

En cette période de crise sanitaire et de confinement, les lignes régulières ont été adaptées pour tenir compte de la baisse de la fréquentation.

La continuité de service a été assurée pour faciliter les déplacements pour motif impérieux. Des mesures de protection ont été immédiatement adoptées pour les voyageurs comme pour les conducteurs :

- Périmètre de protection afin d'isoler le conducteur et pose d'écrans ;
- Marquage de la distanciation physique à bord des véhicules ;
- Affichage des gestes barrières et des différentes mesures ;
- Mise en place de distributeurs de gel hydro-alcoolique ;
- Désinfection professionnelle des autobus.

En parallèle, le plan de transport s'est adapté selon trois périodes : du 16 au 22 mars, du 23 mars au 10 mai et du 11 mai au 4 juillet 2020.

Le point infos de la gare routière a été fermé pendant la période du confinement mais l'ensemble des missions a pu être effectué en télétravail.

DPVA a doté les élèves du territoire transportés par TED BUS d'un masque réutilisable en tissu au mois de mai.

Les abonnements scolaires ont été remboursés sur demande et les abonnements des voyageurs commerciaux ont été remboursés ou reportés selon les cas.

Enfin, la gratuité du réseau a été proposée du 16 mars au 30 juin comme mesure de soutien au pouvoir d'achat des ménages.

I LES CHIFFRES CLÉS

-29,20 % de voyageurs (**491 150** en 2020 contre **694 053** en 2019)

9 723 personnes ont bénéficié de la gratuité des bus urbains lors de la Semaine Européenne de la Mobilité

+ 35,5 % d'utilisateurs de l'appli TixiPASS (achat de titres sur smartphone)

58 % de véhicules "propres" sur l'ensemble du réseau



I LES GRANDS PROJETS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TRANSPORTS COMMUNAUTAIRES

Pour la régie des transports qui exploite le réseau urbain à Draguignan, deux bus roulant au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) ont été livrés début 2020, une seconde navette électrique est venue renforcer celle circulant

déjà depuis avril 2019 et 49 autocars GNV sont exploités par les prestataires de transport.

Le parc est désormais composé de 53 véhicules propres sur les 91 en service, soit un taux d'équipement de 58 %.



I L'ANNÉE EN BREF

LA NAVETTE CŒUR DE VILLE

Véhicule 100 % électrique, cette navette fonctionne du lundi après-midi au samedi soir selon un circuit passant notamment par les rues piétonnes du centre ancien de Draguignan. Aucun point d'arrêt n'est défini, les usagers font signe pour interpeller le conducteur.

Service de proximité par excellence, elle concourt à l'animation du centre-ville et permet à la population de s'y déplacer gratuitement.

Malgré une interruption de service de huit semaines en 2020, causée par la COVID-19, ce service totalise une activité de 8 835 voyages, soit 22,8 % d'augmentation. Ce chiffre peut être porté à + 36,4% de fréquentation si l'on considère les 3 688 transports cumulés de septembre à décembre 2020 contre les 2 704 effectués sur la même période en 2019.



APPLICATION TIXI PASS

Solution d'achat de titre dématérialisé sur smartphone, l'application Tixi Pass a connu un bel essor. Alternative à l'achat de titres unitaires auprès des conducteurs ou au Point infos de la gare routière, Tixi Pass a généré 4 315 validations pour l'année 2020 (3 185 en 2019), soit + de 35,5 % d'augmentation.

Le nombre de nouveaux inscrits sur l'appli reste stable avec + 285 personnes en 2019 et + 275 en 2020. Les voyageurs ont privilégié le "sans-contact" en cette année de distanciation et d'application des gestes barrières.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, du 16 au 22 septembre 2020, la direction des transports et des mobilités durables a organisé plusieurs actions grand public :

- Atelier d'autoréparation de vélos ;
- Stand mobilité place René Cassin ;
- Promenade à vélo sur l'EV8 entre Flayoscs et Lorgues ;
- Enquête usager Ted Bus ;
- Gratuité des transports en commun.





LA COLLECTE ET LE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS



I LES GRANDS PROJETS

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE DÉCHÈTERIE À COMPS-SUR-ARTUBY

Le quai de transfert des ordures ménagères de Comps-sur-Artuby a été transféré à Dracénie Provence Verdon agglomération. L'équipement a ainsi été réhabilité en déchèterie afin d'offrir un service de qualité aux usagers. Des travaux ont été entrepris et ont principalement concerné la sécurisation du site pour offrir aux usagers des qualités d'accueil et de sécurité. Il s'est agi de reprendre le grillage d'enceinte, la pose d'un nouveau portail, de garde-corps. L'équipement est ouvert depuis le 6 janvier 2020 et accepte tous les flux, y compris les ordures ménagères (OM).

I L'INFO DE L'ANNÉE

TRIONS MIEUX, VALORISONS PLUS !

En 2020, Dracénie Provence Verdon agglomération a enregistré une hausse du taux de valorisation global de 57 à 65%. Cette hausse s'explique principalement par :

- le tri et la valorisation des refus de tri en déchèterie mis en place sur l'année complète de 2020 ;
- la poursuite du déploiement des points d'apport volontaires qui permettent d'augmenter considérablement le taux de collecte sélective ;
- le déploiement des collectes sélectives au sein des zones d'activité : près de 400 entreprises bénéficient d'une collecte séparée des emballages, papiers, cartons, films plastiques et bio-déchets.

DPVa se rapproche des objectifs réglementaires de 55 % de valorisation matière en 2020. En effet, les 65 % de valorisation globale se composent en 50 % de valorisation matière, et 15 % de valorisation énergétique.



DES COLLECTES « PROPRES »

2020 est la première année où la totalité des véhicules roulent au GNV : collectes et transports. Ce sont plus de 2 millions de kilomètres par an pour lesquels les émissions de polluants sont donc diminués.



MISE EN PLACE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Mise en place d'une collecte de déchets alimentaires auprès des gros producteurs : restauration collective (scolaires, établissements de santé), gros restaurants.



I LES CHIFFRES CLÉS

Le coût moyen des déchets est de **214 €/T** en 2020

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **22 M€**, et les recettes à **20 M€**, dont **94 %** assurées par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

1,4 M€ investis principalement sur le déploiement des points d'apport volontaires et sur les mises aux normes des déchèteries

10 029 doléances ont été réceptionnées et traitées, dont **1 146**

ont nécessité des enquêtes terrain



I L'ANNÉE EN BREF

- Lancement des études pour réaliser une unité de prétraitement des ordures ménagères qui devra être opérationnelle pour fin 2024 ;
- Adhésion de DPVa à la SPL du vallon des Pins, par l'acquisition de 16% de parts sociales. Cela permettra de sécuriser le traitement des déchets ultimes durant 25 ans ;
- Mise en balle des ordures ménagères de novembre 2019 jusqu'en août 2020 faute d'exutoire. Depuis août 2020, les déchets sont traités au centre d'enfouissement de Pierrefeu du Var ;
- Mise en place de nouvelles filières de valorisation en déchèterie : plâtre et balayage voieries. Ces déchets sont collectés désormais séparément, puis expédiés dans des centres de tri et valorisation.

L'URBANISME

Le service a en charge l'instruction des demandes d'autorisations relatives à l'occupation et l'utilisation des sols.

L'agglomération ne détient pas la compétence pour délivrer les autorisations de construire ou de réaliser des travaux d'aménagement. C'est le Maire qui conserve le pouvoir de décision. DPVa intervient par convention dans le cadre d'une mutualisation de service, en mettant l'expertise de ses agents au service des communes



I L'INFO DE L'ANNÉE

Dématérialisation des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme : acquisition et installation de modules au logiciel Cartads, nécessaires à la mise en place du Guichet Urbanisme.

Coût : **17 000 € HT.**



COMMUNES	PA + PA MODIF	PC + PC MODIF	DP	CUB	PD	TOTAL	AT
AMPUS		14	20	1		35	2
BARGEMON		10	23	3		36	4
CALLAS	1	32	51	1		85	1
CHATEAUDOUBLE		3	3	2		8	1
CLAVIERS		6	18	3		27	
COMPS		5	13			18	2
FIGANIÈRES	1	32	39	9		81	3
FLAYOSC		69	95	3	1	168	6
LA BASTIDE		4	8		1	13	
LA MOTTE	1	41	85	10		137	1
LA ROQUE ESCLAPON		7	1			8	
LE MUY	2	83	186	8	1	280	12
LES ARCS	2	50	118	5	1	176	11
LORGUES	12	186	154	13	2	367	7
MONTFERRAT		6	8	5		19	
SAINT ANTONIN-DU-VAR	1	43	22	4		70	
SALERNES	1	78	82	4	1	166	6
SILLANS-LA-CASCADE		33	24	1		58	
TARADEAU		24	51	4		79	
TRANS-EN-PROVENCE	7	132	135	14	1	289	9
VIDAUBAN	6	165	256	6	2	435	10
TOTAL	34	1023	1392	96	10	2555	75

Draguignan, Bargème hors agglomération pour l'instruction.

PA : PERMIS D'AMÉNAGER
PC : PERMIS DE CONSTRUIRE

DP : DÉCLARATION PRÉALABLE
CUB : CERTIFICAT D'URBANISME

PD : PERMIS DE DÉMOLIR
AT : AUTORISATION DE TRAVAUX

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

I L'INFO DE L'ANNÉE

EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF, GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : LES NOUVELLES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Depuis 2015, la loi NOTRe l'avait prévu : l'eau et l'assainissement sont entrées dans le bloc de compétences obligatoires de notre Communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2020.

Dans la perspective de ce transfert, l'Agglomération s'est engagée en 2019 dans une phase préparatoire, en s'adjoignant les conseils d'un groupement de bureaux d'études financier, technique et juridique. Les services de l'Agglomération ont également mené un travail important, aux côtés des services communaux et des syndicats, afin de pouvoir connaître et comprendre l'organisation de ces compétences appelées à devenir communautaires.

Au final, l'Administration et les Élus ont dû faire preuve d'imagination pour trouver le meilleur équilibre possible entre le transfert juridique vers l'intercommunalité et la gestion quotidienne et de proximité au sein des communes. C'est ainsi qu'une organisation transitoire a été pensée, afin de se donner le temps nécessaire de mettre en place une organisation pérenne, avec un transfert juridique plein et entier à l'Agglomération au 1^{er} janvier 2020 et un exercice des compétences partagé entre l'Agglomération et ses communes membres.

L'Agglomération a intégré 45 agents qui exerçaient des

missions à temps plein sur cette compétence. Ces personnels ont été remis à disposition des communes pour assurer la continuité de service dans le cadre des conventions de gestion.

17 conventions de gestion ont ainsi été conclues entre DPVa et ses communes (toutes sauf Draguignan, Salernes, Bargème, Comps-sur-Artuby, La Bastide et La Roque-Esclapon) pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

Grâce à cet outil conventionnel, l'Agglomération a confié à ses communes membres la gestion quotidienne des services publics d'eau et d'assainissement. Si l'Agglomération est bien l'autorité responsable de ces compétences, les communes assurent quotidiennement la gestion de celles-ci au nom et pour le compte de l'Agglomération.

Parallèlement à ces conventions de gestion, l'Agglomération a également mis en place une régie communautaire comprenant les communes auparavant membres de syndicats d'eau et d'assainissement, dissous en 2020. Sur le périmètre de ces communes, la Communauté d'agglomération assure directement les compétences transférées.

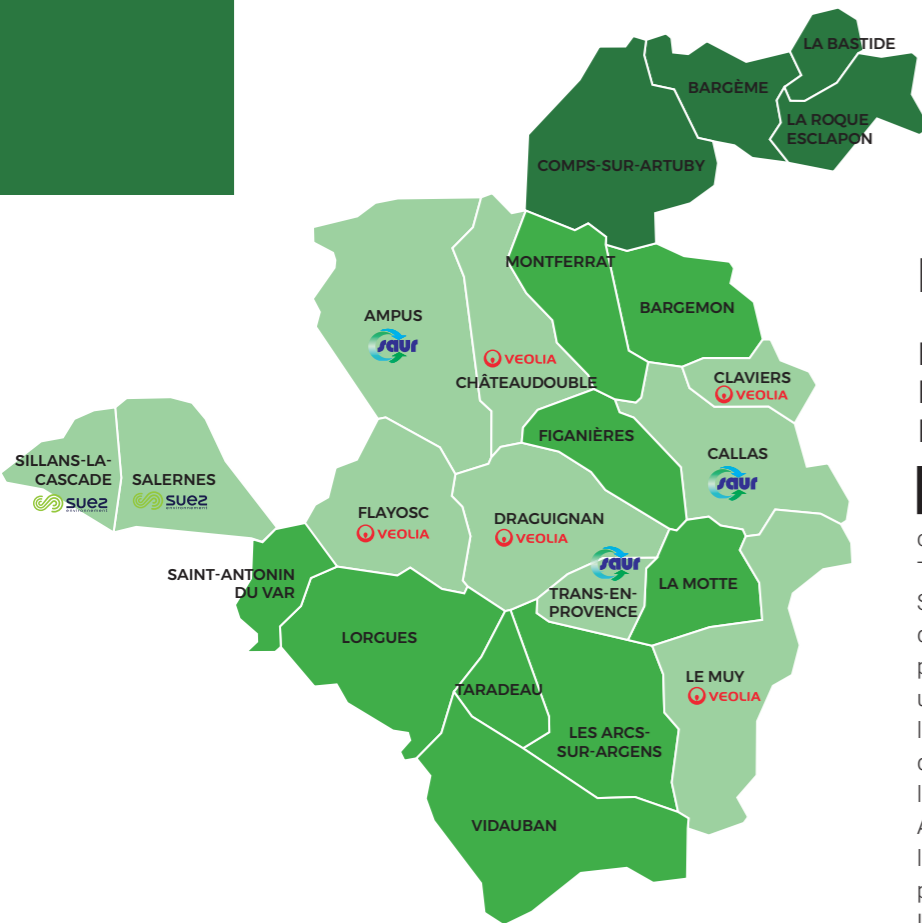


I LES GRANDS PROJETS

La compétence "eau-assainissement" représente en 2020, un budget de 35,3 M€ dont 19 M€ en fonctionnement et 16,3 M€ en investissement permettant de financer de nombreux travaux d'amélioration des services d'eau et d'assainissement sur toutes les communes.

Dans le domaine de l'eau potable, 2020 fut marquée par la réception de travaux engagés par les communes avant le transfert de compétences, parmi lesquels on peut citer :

- La réhabilitation des réseaux d'eau potable à Bargemon, pour un montant total de 706 000 € (rue du Château, rue Pasteur, rue Antelmy, rue Sous Barry et rue Sur Barry),
- La mise en service du forage des collets aux Arcs-sur-Argens, pour un montant total de l'opération de 870 000 €.



L'ANNÉE EN BREF

LA CONSTITUTION DU NOYAU DE LA RÉGIE COMMUNAUTAIRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le transfert de compétences "eau-assainissement" a provoqué la dissolution des 4 syndicats infra-communautaires, le SIVU Trans/Draguignan, le SIVU Taradeau/Vidauban/Les Arcs, le SIVOM de Callas et le SIVOM Sud, représentant 11 personnes. Ces agents, qui n'ont pas été remis à disposition des communes par le mécanisme des conventions de gestion constituent le premier noyau de la régie communautaire de l'eau et de l'assainissement. Ils exploitent la station d'épuration de Taradeau/Vidauban (15 000 équivalents-habitants) et la station d'épuration des Arcs-sur-Argens (13 000 équivalents-habitants). Ils exploitent l'intégralité des services d'eau et d'assainissement pour les communes de Bargème, Comps-sur-Artuby, La Bastide et La Roque-Esclapon (1 906 abonnés).

ORGANISATION DU PÔLE CLIENTS NORD

En 2020, les services d'eau et d'assainissement étaient gérés en conventions de gestion pour 17 communes de 23 de notre agglomération (toutes sauf Bargème, Comps-sur-Artuby, Draguignan, La Bastide, La Roque-Esclapon et Salernes).

Au cours de cette année, une organisation en pôle de proximité s'est esquissée avec un pôle sud représentant environ 17 000 abonnés gérés en régie, un pôle de proximité centre principalement géré en DSP et un pôle de proximité nord avec une gestion mixte Régie/DSP qui compte environ 6 000 abonnés en régie.

En décembre 2000, les maires des communes concernés par le pôle de proximité nord ont décidé de la création du service clients unique regroupant les 6 000 abonnés de ce secteur. Ce service client nord, qui fonctionne à l'aide de 2 chargées de clientèle a été implanté à Montferrat.

LES CHIFFRES CLÉS

- **56 421** abonnés au service de l'eau potable sur DPVa
- **33 531** abonnés où le service est géré en DSP
- **8 373,759 m³** distribués à l'abonné en 2020, soit **23 000 m³/j** en moyenne.





LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux vannes (eaux des toilettes) et des eaux ménagères (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...). L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local chargé d'une part de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes. Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Le SPANC de Dracénie Provence Verdon agglomération assure en régie les prestations suivantes :

- Le contrôle des installations neuves ;
- Le contrôle des installations existantes.

I L'INFO DE L'ANNÉE

En cette année 2020, la crise sanitaire liée au COVID-19 a contraint le service à recentrer ses missions sur les nécessités économiques du territoire. En outre, les diagnostics dans le cadre des ventes immobilières, les contrôles à la conception dans le cadre de permis de construire et les contrôles des réalisations des filières ont été maintenues dans les conditions et les délais courants.

I LES FAITS MARQUANTS

- Maintien de la continuité de service vis-à-vis des demandes des usagers ;
- Tenue des délais d'intervention malgré les contraintes liées à la crise sanitaire ;
- Réajustement des redevances du service pour maintenir l'équilibre budgétaire du service face à la baisse des soutiens financiers de l'Agence de l'Eau.

I LES CHIFFRES CLÉS

Les contrôles à la conception : **425**

Les contrôles à la réalisation : **360**

Les diagnostics dans le cadre de vente immobilière : **565**

Les diagnostics de bon fonctionnement : **103**



LA CULTURE EN DRACÉNIÉ

L'INFO DE L'ANNÉE

L'activité culturelle de l'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire. La saison a été interrompue par deux périodes de confinement conduisant à la fermeture des établissements culturels.

C'est dans ces conditions que le télétravail a permis aux agents de travailler sur la nouvelle programmation culturelle ou en "back office" sur des missions d'inventaire et d'archivage.

Les agents habituellement affectés au public ont pu être déployés sur d'autres missions (transports, maison de santé de Comps, centre d'appel pour la vaccination...).



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

- 34 semaines d'ouverture - 176 634 entrées - 648 RDV individuels de médiation numérique soit le même chiffre qu'en 2019 ;
- Mise en place du Drive : service adapté à la situation et innovant pour les médiathèques. Mis en place dès le 12 mai 2020, il permettait sur simple appel téléphonique de bénéficier de conseils de lecture personnalisés et/ou de passer commande de documents précis livrés dans l'une des médiathèques du territoire sur rendez-vous.
- 4817 RDV ont permis le prêt de 5260 documents

2020 en bref :

- 1 équipe souple et ouverte aux autres : redéploiements lors des périodes de confinement ;
- Adaptation aux différents protocoles d'ouverture, opérations d'inventaire et de nettoyage des collections ont pu être menées dans plusieurs sites du territoire ;
- Été 2020 : de nombreuses actions hors les murs : "l'école estivale" interventions littérature jeunesse dans les quartiers prioritaires.



LES GRANDS PROJETS OU LA GRANDE ADAPTATION !

- Les parcours d'Éducation Artistique et Culturelle se sont réinventés : les auteurs qui n'ont pu se déplacer ont proposé des adaptations : correspondances avec les classes, échanges de vidéos, transmission d'ateliers clés en main aux enseignants ;
- Des actions hors les murs dans le cadre de l'école estivale dans les 3 Quartiers Politique de la Ville ;
- Une programmation culturelle plébiscitée dès la réouverture en septembre.

SAISON AUDITORIUM 2020

- 5 spectacles (classique, jazz et humour) ont pu se tenir de janvier à mars 2020 avant le premier confinement.
- L'été 2020 a été marqué par le festival "Tous en scène !" du 17 au 30 juillet 2020. Cet évènement qui a participé à la reprise de l'activité culturelle et la relance touristique a proposé 8 spectacles-concerts de musique classique et Jazz sur 8 communes de la Dracénie (Draguignan, Lorgues, Flayosc, La Motte, Bargème, Salernes, Saint-Antonin-du-Var et Vidauban) avec une fréquentation totale de 1180 spectateurs sur l'ensemble du festival.
- 3 spectacles (jazz et humour) se sont tenus de septembre à octobre 2020 avec des conditions spécifiques d'accueil des publics et une jauge limitée à 180 places;

CONSERVATOIRE D'AGGLOMÉRATION

- L'année d'enseignement particulière placée sous le signe des cours à distance : les 40 professeurs ont dû s'adapter à la situation sanitaire pour maintenir le lien pédagogique avec leurs élèves. Des vidéos de travaux des élèves ont pu être publiées en "mosaïque" par les professeurs du conservatoire sur les réseaux sociaux ;
- La reprise des cours a eu lieu le 3 juin 2020 ;
- La rentrée scolaire 2020/2021 : 906 inscrits dont 695 réinscriptions et 215 nouveaux inscrits (effectifs en baisse du fait de la crise sanitaire, certains élèves n'ont pas fait le choix de risquer un enseignement à distance).



PÔLE MUSÉAL

Journées Européennes du Patrimoine :

1200 visiteurs dans les 3 musées (musée des ATP, Musée Honoré Camos, Moulin de Callas).

Le réseau des musées a proposé des ateliers famille autour de la céramique afin de découvrir le métier de potier avec les jeunes céramistes Amélie Vian et Léa Tardito.

Au musée des Arts et Traditions Populaires, la traditionnelle mise en fonction du four à pain dans les jardins du musée a connu un beau succès populaire. Cette animation est organisée en partenariat avec l'association de Sauvegarde des Arts et Traditions Populaires de Moyenne Provence.

Des visites du Moulin de Callas étaient proposées en partenariat avec l'association Callassienne pour la Rénovation du Patrimoine Culturel.

L'unité archéologie a quant à elle proposée une exposition sur les céréales dans l'archéologie.

Enfin, illuminations de la façade du Pôle Culturel Chabran par Éric Michel artiste partenaire de l'Artothèque.



LES GRANDS PROJETS

LE RÉCOLEMENT DES COLLECTIONS

Le service des collections du musée a poursuivi son récolement décennal. Le récolement est une opération qui consiste à vérifier, en outre, la présence du bien dans les collections et son état de conservation.

Le total des objets récolés s'élèvent aujourd'hui à 19 209 objets labellisés Musées de France.

Le confinement du 30 mars au 11 mai a permis de saisir plus de 1500 fiches de récolement en plus des fiches saisies pendant l'année.

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES

Durant cette année particulière où les musées étaient une partie de l'année fermés, ont été entrepris d'importants travaux d'aménagement des salles des réserves.

La Chapelle du Bon Pasteur, jusqu'ici lieu de réserve, a entièrement été vidée afin d'établir un diagnostic de restauration.



L'ANNÉE EN BREF

RÉTROSPECTIVE ZAROU - MUSÉE HONORÉ CAMOS

L'exposition Zarou a permis de découvrir une vingtaine d'œuvres dressant un panorama du travail pictural de l'artiste entre la fin des années 1950 et le début des années 2000. Elle s'est déroulée entre le 1^{er} octobre 2020 et le 15 janvier 2021, attirant 1071 visiteurs.

« QUELQUE CHOSE DE L'ENFANCE »

Le musée des Arts et Traditions Populaires a proposé une exposition autour de l'enfance du 14/11/2019 au 1^{er} janvier 2021.

Un large thème qui a permis de retrouver la vie des enfants en Dracénie : L'enfant à l'école, l'enfant dans la cour, autour des jeux, mais aussi l'enfant au travail... Cet hymne à l'enfance rend hommage à nos anciens, à notre passé et à l'évolution des apprentissages. Des ateliers calligraphie étaient proposés pour les enfants.

L'UNITÉ ARCHÉOLOGIQUE

De nombreux partenariats régionaux et internationaux ont été initiés et poursuivis.

- Participation à l'exposition au musée d'anthropologie préhistorique de Monaco à la demande du Prince Albert ;
- Étude de 12 sépultures pour le service archéologique de Fréjus ;
- Mission en Égypte suivie de la réalisation d'un article dans le cadre des journées d'études du Louvre sur les tombes du Monastère Copte de Baouit (Égypte).



LES CHIFFRES CLÉS

1200 visiteurs pour les journées du patrimoine sur les **3** musées.

1071 visiteurs pour l'exposition Zarou au musée Honoré Camos.

18 expositions à l'Artothèque dont 3 hors les murs et **5** magistrales.

24 000 objets conservés et exposés au musée des Arts et Traditions Populaires.

252 médiations scolaires pour le réseau des musées et l'unité archéologique.

LES SPORTS

DPVA est en charge de 23 infrastructures sportives comprenant 3 multi sports, 12 stades, 7 gymnases, 5 piscines et 1 base nature.

I L'INFO DE L'ANNÉE

L'année 2020 aura été marquée par de longues périodes d'arrêt total ou partiel des activités physiques liées aux dispositions sanitaires pour les différentes catégories d'usagers.

La direction des sports s'est attelée durant cette année particulière à gérer souvent dans l'urgence les périodes de reprise partielle au gré des mesures annoncées et des protocoles édictés par le ministère des sports.

Une démarche de communication à destination des usagers et plus particulièrement des clubs sportifs a rapidement été

mise en place afin de les accompagner dans la compréhension et la mise place des mesures sanitaires.

La mobilisation des agents pour le maintien du service public a été sans faille à travers des missions ponctuelles ou changement d'affectation volontaire au profit de services en souffrance ou de soutien aux communes.

Par ailleurs, la mobilisation lors des phases de reprise a permis un retour à l'activité pour les usagers dans les meilleures conditions.



I LES GRANDS PROJETS 2020

L'absence d'utilisation des installations a permis de réaliser de nombreuses interventions effectuées pour la plupart en régie.

De plus, des travaux conséquents d'embellissement et de remise à niveau ont pu être programmés à la piscine A .JANY

- Rénovation des plages carrelées avec mise en place d'un carrelage moderne et antidérapant ;
- Réfection des joints de la piscine ;
- Réfection des peintures en façade, portail d'entrée et vestiaire homme ;
- Réfection d'un des filtres et changement de 2 pompes de circulation du circuit hydraulique.

I L'ANNÉE EN BREF

MAINTIEN DE L'OPÉRATION SAVOIR NAGER

À l'occasion de la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver a été mis en place un atelier d'apprentissage de la natation accessible aux enfants des quartiers en zone prioritaire encadré par les Éducateurs Sportifs de la piscine.

MOBILITÉ DES AGENTS

Tout au long de l'année 2020, les agents de la direction ont su se rendre adaptables au service de la collectivité. Ces mobilités ou actions ont concerné jusqu'à 10 % de l'effectif de la direction. Les domaines d'activités couverts étaient, le centre d'appel, le centre de vaccination, le périscolaire, les déchèteries, la collecte et distribution des moyens de protection.



UNE AGGLOMÉRATION AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE & SOLIDAIRE



| LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE EN DRACÉNIÉ

| LE TOURISME

| LA DRACÉNIÉ,
UN TERRITOIRE DURABLE

| L'HABITAT :
LE PARC PUBLIC
LE PARC PRIVÉ

| L'HABITAT SPÉCIFIQUE

| LA COHÉSION SOCIALE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN DRACÉNIE



I L'INFO DE L'ANNÉE

L'appui de Dracénie Provence Verdon agglomération aux entreprises du territoire dans le cadre de la pandémie COVID-19.

En complément des cellules de crise mises en place par la CCI, la Chambre des Métiers, la Chambre d'agriculture et l'UPV afin d'informer les chefs d'entreprises sur les différentes aides possibles (portées par l'État et la Région Sud), les élus de Dracénie Provence Verdon agglomération ont souhaité intervenir à différents niveaux :

- Cellule de crise premier confinement dans les locaux de la pépinière (appui de la CCI) avec accueil physique du lundi au vendredi et permanence téléphonique et mail les soirs et week-ends. 10 agents mobilisés.
 - 143 contacts
 - 70 % des contacts : micro entreprises sans salarié
 - Les activités concernées : majoritairement les commerces, services, restauration.
- Abondement du prêt COVID Résistance, en complément de la Région Sud et de la Banque des Territoires, d'un montant de 220 000 €.
 - 66 prêts accordés
 - 512 800 € débloqués
 - 158 emplois sauvés
- Exonération totale ou partielle des loyers pour les

hébergés de la PEP/HE, les occupants du café culturel Pôle Culturel Chabran (PCC) et théâtre, les professionnels de la maison de santé de Comps

- 2 mois durant le premier confinement pour l'ensemble
- 2 mois pour les occupants des cafés du théâtre et du PCC lors du deuxième confinement
- soit au total : 7 165,46 €.
- Opération "Tous au resto", 110 000 € sous forme de tickets de 10 € distribués aux 23 communes.
 - 80 700 € injectés dans l'économie locale,
 - 76 restaurants mobilisés.
- Activation de l'outil numérique "Place de marché" en partenariat avec l'UPV, plateforme virtuelle de vente en ligne de produits
 - 21 communes représentées,
 - 557 annonceurs,
 - 2 731 produits référencés,
 - 3 000 visiteurs,
 - 700 clics,
 - 47 clients.
- Cellule de crise second confinement : 128 contacts.
- Plan de relance touristique : 75 000 € mobilisés.
- Cellule de veille réunissant les principaux acteurs de l'emploi, insertion et du monde économique (évolution de la situation sur le territoire).

I LES GRANDS PROJETS

ANIMATION ÉCONOMIQUE

Accompagnement à la création d'entreprise

L'année 2020 a des conséquences sur le tissu économique local.

Si les actions au titre de l'animation et de la promotion économique ont été majoritairement annulées, Dracénie Provence Verdon agglomération a participé à la 12^{ème} édition du salon Var Up, organisé par l'UPV sur la thématique "qualité de vie au travail : accélérateur de performance".

Les partenariats créés au travers de la Maison de l'Économie et de l'Emploi, avec l'ensemble des acteurs de l'aide à la création d'entreprise et au développement se sont poursuivis et ont été orientés vers un appui dans le cadre de la crise économique engendrée par la pandémie.

4 partenaires assurent des permanences au sein de la pépinière d'entreprise : Initiative Var – mobilisation de financement ; la Boutique de Gestion – appui à l'émergence de projet ; la Couveuse Interface 83 – test d'activité et l'ADIE.

Durant l'année 2020, 4 entreprises présentes au sein de la pépinière : Efisun ; l'Intérim Agricole ; OFEA et At Your Side ; une entreprise dans l'espace de co-working Draguidrône.

L'appui à l'innovation

Le partenariat avec l'association "Recherche et Avenir" au travers du dispositif "rapprochement université entreprise" a permis d'accompagner 2 entreprises dans leur projet de développement :

- Le Centre du rosé, dossier de thèse avec l'Institut de chimie de Nice sur les caractérisations aromatiques

du rosé de Provence afin de protéger cette filière stratégique de la concurrence.

- Numéxo, au travers d'un projet tutoré avec l'EDHEC Nice afin de l'accompagner dans le développement de son activité commerciale dans ces futures transformations sur l'organisation et le management de la structure.

Le partenariat avec le Fablab de Lorgues afin de permettre aux entreprises de réaliser des prototypes a également été reconduit (imprimante 3D).

Ces actions, en faveur de la création d'entreprises et du soutien à l'économie locale contribuent au développement harmonieux de son territoire mais aussi à la cohésion sociale grâce aux emplois qu'elle génère pour satisfaire les besoins de la population locale.

Le Parc logistique des Bréguières

Approbation du Compte rendu Annuel à la Collectivité, exercice 2019.

Agrément de l'entreprise "ACTUAL FREJUS 315", une agence de travail d'intérim, dans les locaux du Pôle de vie avec 136 m² de surfaces de plancher occupés.

Le 26 novembre 2020, visite du Parc par le Sous-Préfet.



LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET LA FORMATION

Dracénie Provence Verdon agglomération a pour suivi son soutien aux différents forums portant sur l'orientation post bac ; l'alternance, l'emploi et la création d'entreprises.

Il en est de même du soutien aux missions locales (la mission locale Dracénie Cœur du Var et la mission locale Est Var) qui accompagnent les jeunes de moins de 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec Pôle Emploi, les travaux du groupe Étude et Prospective Économique se sont organisés sous la forme d'une cellule de veille réunissant les acteurs de l'emploi et du monde économique afin de suivre l'évolution de la situation sur le territoire.

Enfin, 2020 a vu le lancement de l'étude pré opérationnelle et de pré programmation concernant la création du futur Pôle d'Enseignement Supérieur en Dracénie mais aussi la labellisation obtenue du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) pour le projet de campus connecté en Dracénie conduit en partenariat avec l'université de Toulon.

Ces actions en faveur de l'emploi et de l'insertion contribuent à renforcer la cohésion sociale du territoire, la lutte contre les discriminations et favorisent l'égalité des chances.



COMMERCE / FISAC

- Le 3 mars, 2 dossiers sur Draguignan se voient octroyer par le Comité d'attribution des aides directes FISAC respectivement 3 684 € HT et 5 600 € HT.
- Les périmètres géographiques d'interventions du Fonds d'aides directes ont été ajustés à la demande de 15 Communes suivantes afin d'accroître le nombre de bénéficiaires.
- Signature de deux avenants aux conventions financières : l'un pour régulariser le périmètre d'opération correspondant aux 23 communes de l'Agglomération, pour les actions de fonctionnement et d'investissement ; l'autre pour proroger de 3 mois la date initiale de fin de programmation triennale du 19/01/2021 compte tenu de la crise sanitaire COVID-19.



PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE

Dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF), Dracénie Provence Verdon agglomération aux côtés des communes a continué d'examiner toutes les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

En 2020, le dispositif a permis d'étudier 851 notifications représentant plus de 1150 ha et 190 millions d'euros ; de faire intervenir la SAFER sur 2 dossiers en préemption avec révision de prix - Dracénie Provence Verdon agglomération se portant garant de l'acquisition des terres en cas d'aboutissement de la procédure. Ces interventions ont permis de pérenniser l'usage agricole des terres et de limiter la hausse des prix du foncier agricole et de contribuer à l'installation et au confortement d'exploitations agricoles.



I L'ANNÉE EN BREF

LA LABELLISATION CAMPUS CONNECTÉ

Dracénie Provence Verdon agglomération, avec l'appui de l'Université de Toulon, a répondu à l'appel à projets campus connecté et obtenu la labellisation "campus connecté" par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Le campus connecté Dracénie Provence Verdon, qui ouvrira à la rentrée de septembre 2021 permettra aux jeunes, vivant sur le territoire de l'agglomération, de poursuivre et réussir des études supérieures en surmontant les barrières géographiques, urbaines, psychologiques et sociales.

Ce campus sera implanté dans les locaux de la pépinière hôtel d'entreprise et sera conçu comme un tiers lieu. À terme, 45 étudiants seront accueillis dans des locaux équipés de matériels informatiques, espaces détente. Ils seront accompagnés par un tuteur de l'université.

Ainsi, le cadre de travail et l'accompagnement individualisé contribueront à favoriser la réussite des étudiants dans la poursuite de leurs études.



L'AMÉNAGEMENT DES BASSES COGNASSES (LES ARCS-SUR-ARGENS)

Le soutien et le développement de l'activité agricole et notamment des filières courtes contribuant à renforcer l'autonomie alimentaire du territoire, Dracénie Provence Verdon agglomération a souhaité favoriser l'installation d'un maraîcher. Propriétaire d'un terrain sur 5 ha dont 4 cultivables sur la commune des Arcs sur Argens et propices aux cultures maraîchères, elle a lancé un appel à candidature à l'automne 2020 en collaboration avec les acteurs de la profession agricole (SAFER, chambre d'agriculture, Agribiovar ADEAR, notamment) pour les mettre à disposition d'un maraîcher. Il pourra ainsi poursuivre ses projets de vente en circuit courts via notamment les AMAP ou la SCIC Manger bio PACA qui permet d'alimenter les cantines scolaires du secteur. Ses premières productions sont prévues pour le printemps 2022, l'année 2021 étant consacrée aux formalités administratives et aux aménagements du terrain.

Ce projet contribue à la préservation de l'environnement (culture bio - locale), et au développement d'une alimentation de qualité.



LA PRIME VÉLO

568 dossiers déposés et instruits, soit en moyenne 47 dossiers par mois.

106 677,84 € de primes attribuées.

La majeure partie des requérants ont bénéficié de 200 € de prime.

36 % étaient des femmes et 64 % des hommes.

Les communes avec le plus de demandes correspondent aux communes urbanisées et/ou qui sont desservies par la Vigne à vélo.



I LES CHIFFRES CLÉS

45 étudiants à terme au Campus connecté
Budget sur 5 ans : **808 900€ HT**,
300 000 € de subventions d'État au titre du programme d'investissement d'avenir ;
123 430 € de subvention mobilisée auprès du Conseil départemental

2 missions locales sur le territoire
2287 jeunes accompagnés dont **307** issus des quartiers politique de la ville
252 920 € de subventions accordées

31 000 € de subvention pour **4** partenaires.
27 prêts accordés par Initiative Var pour
2 018 590 € de financements mobilisés
44 personnes suivis par BGE pour **263 000 €** financements mobilisés

31 personnes financées par l'ADIE pour
118 782 € de financement

4 entreprises présentes au sein de la PEP/HE

Au total : **2 400 372 €** mobilisés par les partenaires pour la création d'entreprise.

LE TOURISME

LE PLAN DE RELANCE

La crise sanitaire qui a frappé la France et mis en veille toute l'activité touristique lors du premier semestre a contraint la direction du tourisme à mettre un plan de relance ambitieux afin de créer les conditions d'une reprise économique satisfaisante pour les professionnels.



MISE EN PLACE DE L'OPÉRATION « TOUS AU RESTO »

Cette opération consistait à distribuer 11 000 tickets cadeaux (type ticket resto), d'une valeur unitaire de 10 € auprès de la population locale, utilisables dans les restaurants "traditionnels" du territoire de la Dracénie. 8 070 tickets ont été utilisés comme moyen de paiement soit un taux de retour de 73 %. 2 930 tickets sont encore dans la nature soit une aide potentielle de 29 300 € non utilisée. 80 700 € de retombées économiques directes ont donc été injectés dans l'économie locale dans le cadre de cette opération.

Sur 76 restaurants inscrits dans la démarche, 72 ont reçu des tickets soit 95 % d'entre eux.

Un plan de communication et une présence sur le terrain accrue :

- campagne nationale en partenariat avec l'ADT et le CRT,
- accueil d'influenceurs,
- campagne médias avec le Petit Futé,
- campagne presse régionale et locale,
- accueil presse en nombre,
- présence accrue sur les réseaux sociaux,
- opération coup de poing sortie d'autoroute et gare des Arcs en partenariat avec les oléiculteurs pour la distribution de mini-bouteilles d'huile d'olive.

Soutien aux entreprises locales : en plus de l'opération "Tous au Resto" et de la création de la cellule de crise pour aider les entreprises, la Direction du Tourisme en partenariat avec Var Tourisme a lancé l'opération "Marché de Noël virtuel" : 26 prestataires présents sur la plateforme pour 250 produits mis en ligne.

LES GRANDS PROJETS

- Mise en place des premiers circuits connectés sur les communes de Taradeau, Trans, Les Arcs, Figanières, Ampus, Flayosc : définition des besoins, écriture des scénari et des textes.
- Le Label Vignobles et découvertes ; préparation et rédaction du dossier de renouvellement du label.
- Promotion et communication : Création, rédaction, impression et diffusion des brochures de promotion de l'offre notamment le document d'appel "Le magazine de Destination" distribué en 40 000 exemplaires.
- Schéma de randonnées : remise aux normes et à niveau, balisage des 13 sentiers de randonnées de Dracénie. Création et impression d'un topoguide dédié avec 33 sentiers.
- Préparation, rédaction et envoi de 15 dossiers de classement en communes touristiques.



L'ANNÉE EN BREF

- Animer et créer du lien entre et autour du réseau des professionnels labellisés : accueil des nouveaux labellisés, accueil vélo et vignobles et découvertes, organisation d'éducteurs, webinaires, de sessions de formation.
- Une présence accrue sur les réseaux sociaux avec des budgets dédiés en hausse permettant des communications ciblées touchant en moyenne 150 000 personnes.
- Un site internet en progression de plus de 20 % avec des contenus originaux ciblés ;
- "Autour du Vin et des terroirs" : un événement organisé et travaillé mais annulé en raison de la crise sanitaire.
- Une baisse globale de la fréquentation des Points Info Tourisme malgré un afflux de touristes en juillet et en août sur le territoire compensée par une très importante campagne de distribution de la documentation en amont.

LES CHIFFRES CLÉS

175 000 € de budget supplémentaire pour le plan de relance post COVID-19 : opération Tous au Resto, campagne de promotion

+ de 605 000 € de Taxe de Séjour : **+ 7,5 %** par rapport à 2019 malgré les deux confinements successifs

3 501 bouteilles d'huile d'olive diffusées sur les entrées du territoire et chez nos partenaires/ prestataires (dont **1 261** en entrées de territoire et **1 245** via nos hébergeurs pour leurs clientèles)

28 articles de fonds sur 6 médias différents rayonnant de la région Sud au national.

+ 21 % de progression sur le site tourisme-dracenie.com par rapport à 2019 : de **304 702** à **369 946** pages vues

14 285 fans au 31/12/2020 sur la page Facebook tourisme : progression de **+ 1 983** mentions j'aime, soit **+ 41 %** par rapport à 2019 pour 107 post et **+ 30 000** vues pour la capsule Vidéo de teasing Road trip en Dracénie

LA DRACÉNIÉ, UN TERRITOIRE DURABLE

LA MISSION « ESPACES NATURELS ET FORÊT » - PIDAF

I L'INFO DE L'ANNÉE

LES GRANDS PROJETS

Le service Forêt a poursuivi les réalisations au titre du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier) sur les communes de l'agglomération, en prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux du territoire dans le cadre de ses missions (débroussaillage et entretien de pistes).

- Élaboration d'un plan d'action pour 3 ans ;
- Préparation et lancement des accords cadre et marchés subséquents pour les travaux PIDAF – programme 2019 / 2020 ;
- Lancement des dossiers de servitudes pour les travaux PIDAF – programme 2020.

I L'ANNÉE EN BREF

L'organisation du service en télétravail et le management de l'équipe à distance, pendant la crise sanitaire, pour assurer :

- La mise en place du plan de continuité des entreprises pour une reprise de l'activité et démarrage des travaux PIDAF – programme 2019.
- La poursuite des travaux sur les ouvrages stratégiques de Défense des Forêt Contre les Incendies pour la protection de la forêt et du milieu naturel.



I LES CHIFFRES CLÉS

Les travaux PIDAF – Travaux de débroussaillage : **348 389 €**

Communes : Ampus, Châteaudoable, La Motte, Le Muy, Lorgues, Montferrat, Vidauban

Les travaux PIDAF – Travaux d'entretien de pistes : **129 610 €**

Communes : Ampus, Bargemon, Châteaudoable, Figanières, Le Muy, Salernes, Vidauban

Les travaux d'entretien de terrains de DPVa, ainsi que des terrains en gestion EPF, et Obligations Légales de Débroussaillage : **176 336 €**

Communes : Callas, Draguignan, Le Muy, Lorgues, La Motte

Les déplacements de citernes et installation de barrière : **30 480 €**

Communes : Vidauban, Lorgues, Le Muy

Les études, Maîtrise d'œuvre : **10 044 €**

Communes : Ampus, les Arcs, Bargemon, Callas, Châteaudoable, Comps, Draguignan, Figanières, Le Muy, Lorgues, La Motte, Montferrat, Salernes, Vidauban

Au total : **694 859 €**

Les travaux sont financés à **80 %** dans le cadre du FEADER cofinancés par l'Europe, l'État, la Région et le Département.



NATURA 2000

I L'INFO DE L'ANNÉE

NOUVELLES CONVENTIONS

Les nouvelles "conventions-cadre d'animation" des sites Natura 2000 qui ont été renouvelées en 2020, signe de l'engagement de DPVa dans la préservation des espaces remarquables constituant les sites Natura 2000.

Les réunions des Comités de Pilotage (COPIL) des sites ont permis de :

- présenter le bilan d'animation 2017-2020 ;
- renouveler la désignation de Dracénie Provence Verdon agglomération comme structure animatrice des sites Natura 2000 ;
- désigner les Présidents de ces COPIL ;
- présenter le programme d'action 2020-2023.



I LES GRANDS PROJETS

ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR 3 ANS

Dans le cadre du renouvellement des conventions d'animation, un nouveau programme d'action détaillé permettant de remplir les objectifs de gestion et de conservation des sites, a été élaboré pour les 3 années à venir 2020-2023.

AIRE D'ACCUEIL DU PONT DE L'ENDRE - ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

L'animateur Natura 2000 a un rôle d'appui technique auprès des porteurs de projets mais également de relais auprès des services de l'État pour l'instruction des dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000. À ce titre, dans le cadre de l'aménagement de l'aire d'accueil du pont de l'Endre, une évaluation des incidences a été réalisée afin de s'assurer que les travaux et que cet aménagement étaient compatibles avec les objectifs de conservation du site Natura 2000.

I L'ANNÉE EN BREF

Les animations scolaires prévues en 2020 ont été annulées du fait de la crise sanitaire COVID-19. Les suivis des populations de chiroptères se poursuivent sur les sites Natura 2000 afin de s'assurer que les mesures de gestion mises en place permettent la conservation voire le développement de ces espèces. 5 sessions de comptage ont eu lieu en 2020.



I LES CHIFFRES CLÉS

3 sites Natura 2000 animés par DPVa, sur une surface de **12 700 ha**

Ces sites abritent une biodiversité importante et protégée : **24** habitats naturels, **50** espèces animales d'intérêt communautaire

L'animation des sites Natura 2000 est financée à 100 % par l'Union Européenne (fonds européen agricole pour le développement rural FEADER) et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire



LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

L'HABITAT

LE PARC PUBLIC – LES PVD

L'INFO DE L'ANNÉE

La crise sanitaire a impacté fortement la production de logements : nombre de chantiers de travaux ont pris du retard notamment lors du confinement du printemps 2020.

Afin de faire face à ces difficultés, les partenaires du logement ont mis en place des financements spécifiques destinés à prendre en charge les surcoûts.

Par ailleurs, la reconfiguration des bailleurs sociaux issue de la loi ELAN a permis des fusions d'entités qui investissent désormais le territoire.

Dans ce contexte, un opérateur local, la SAIEM, s'est positionné sur les opérations complexes que

sont les acquisitions-améliorations (opérations de restructuration lourde de bâtis anciens), favorisant ainsi la dynamique de réhabilitation en centres ville.

Enfin, la mise en place de la nouvelle mandature a été l'occasion d'amorcer la réflexion concernant la revitalisation des centres, objet de l'axe n°1 du Programme Local de l'Habitat 2019-2024. Une organisation de pilotage a pu être mise en place – les ateliers thématiques ont pu se réunir 5 fois sur le dernier trimestre 2020 et la préfiguration d'une équipe-projet a pu être définie et partagée avec l'ensemble des partenaires.

LES GRANDS PROJETS

Dans le cadre de la réflexion en cours concernant la revitalisation des centres, l'Etat, via un Appel à Manifestation d'Intérêt, a appelé les candidatures des communes intéressées au dispositif Petites Villes de Demain, destinés aux communes de moins de 20 000 habitants.

Suite à une candidature intercommunale, 4 communes de l'agglomération ont été labellisées par décision préfectorale le 6 novembre 2020 : le binôme Les Arcs – Le Muy, Lorgues et Salernes.

Le schéma intercommunal retenu permet une démarche mutualisée et une réflexion d'ensemble qui pourrait concerner l'ensemble des communes du territoire, au-delà des communes labellisées. Par là même, cette démarche mutualisée offre des économies d'échelle de moyens, humains et financiers. Une période de 18 mois s'est alors ouverte afin de définir le projet de revitalisation intercommunal, dont la première étape est constituée de la mise en place d'ingénieries préalables.

Cette labellisation a également permis la mise en synergie de nombreux partenaires, qu'il s'agit de mobiliser afin de garantir un programme d'actions et des ressources.

La production de logements locatifs sociaux

a. Agrément des programmes en 2020

1) La programmation 2020 porte la production de 86 logements locatifs sociaux et 50 en location-accession (PSLA) – pour un total de 136 logements sociaux agréés.

2) Le montant de la participation financière de l'agglomération s'élève à 486 600 € (dont 210 000 € issus de la recette SRU de la commune de Lorgues, affectés à une opération 100% sociale apportée par l'EPF).

La moyenne par logement s'élève à 3 193 €/logement (hors subvention exceptionnelle SRU), montant inférieur à la moyenne constatée ces dernières années, en raison d'une forte proportion d'opérations en VEFA à coûts maîtrisés).

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
6 310 €	5 775 €	5 653 €	5 352 €	4 636 €	4 815 €	3 193 €

Les financements de Dracénie Provence Verdon agglomération se déclinent par commune comme suit :

TAUX PAR COMMUNE	DPVa	%	dont SRU		
La Motte	10	7,35 %	40 000 €	11,43 %	
Les Arcs	50	36,76 %	-	-	
Le Muy	16	11,76 %	0 €	0,0 %	
Lorgues	60	44,12 %	444 600 €	91,75 %	210 000 €
TOTAL	136		484 600 €		

Les financements de l'agglomération, cumulés aux garanties d'emprunts à venir génèrent des contreparties en termes de réservations pour 23 logements (26% du nombre de LLS produits).

b. Les opérations de la programmation 2020

La programmation se compose à 19% d'opérations en VEFA (correspondant à 26 LLS), 81% d'opérations sous maîtrise d'ouvrage directe d'un bailleur social (correspondant à 110 LS).

Par ailleurs, 4 bailleurs sociaux ont contribué cette année à porter la programmation.

La répartition par maître d'ouvrage se répartit comme suit :

MAÎTRES D'OUVRAGES		
Var Habitat	16	12 %
Logis Familial	60	44 %
Maison Familiale de Provence	50	37 %
SAIEM	10	7 %
TOTAL	136	100 %

Au total, les bailleurs sociaux ont investi sur leurs fonds propres 1 342 442 € (6% du montant total des travaux programmés).

Pour finir, les prix de revient prévisionnels s'élèvent à :

Moyenne VEFA	1 935,48 €	2 044,67 €
Moyenne CN	4 263,89 €	4 526,62 €
Moyenne par logement	153 547,69 €	

Le montant total de l'investissement en coût de travaux s'élève à 20 882 485 €.

c. Les garanties des emprunts des bailleurs sociaux par DPVa

Dracénie Provence Verdon agglomération a apporté sa garantie d'emprunt, à hauteur de 50 %, pour les opérations suivantes :

- Construction de 26 LLS, Résidence "Les Terrasses de César" sise commune de Trans en Provence, sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Delta Habitat,
 - Construction d'une pension de famille de 17 places, Le "Hameau Saint François", sis commune de Draguignan, sous la maîtrise d'ouvrage d'Habitat et Humanisme,
 - Construction de 22 LLS, Le "Hameau Saint François", sis commune de Draguignan, sous la maîtrise d'ouvrage d'Habitat et Humanisme,
 - Construction de 31 LLS en VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement), Résidence "La Muscatelle", sise commune de Lorgues, sous la maîtrise d'ouvrage de la SFHE,
 - Construction de 30 LLS, Résidence "La Muscatelle", sise commune de Lorgues, sous la maîtrise d'ouvrage de la SFHE,
 - Construction de 70 LLS, Résidence "Domaine des Laurons" sise commune des Arcs sur Argens, sous la maîtrise d'ouvrage du Logis Familial Varois,
 - Construction de 31 LLS, Résidence "Notre Dame des Anges", sise commune de Lorgues, sous la maîtrise d'ouvrage d'Unicil.
- Sur ces 7 programmes le montant total garanti par DPVa est de 11 648 831 €, correspondant 227 logements locatifs sociaux. Ces garanties d'emprunts permettent à DPVa d'être "réservataire" dans l'attribution de 21 logements au sein de ces programmes.

I LE PARC PRIVÉ

LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Communication

- Distribution de supports de communication (flyers, affiches) ;
- Articles de presse dans les supports communaux, intercommunaux.

Permanences

L'opérateur en charge du dispositif Citémétrie accueille le public du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h dans ses locaux sis au 4 Avenue Lazare Carnot, à Draguignan.

De plus afin d'être plus proche des demandeurs, des permanences sont tenues dans plusieurs communes de DPVa.

261 contacts ont été générés, répartis sur les communes :

Ampus	13	La Roque Esclapon	0
Bargemon	0	Le Muy	24
Bargème	7	Les Arcs-sur-Argens	15
Callas	4	Lorgues	25
Châteaudouble	1	Montferrat	1
Claviers	3	Saint-Antonin du Var	2
Comps-sur-Artuby	1	Salernes	17
Draguignan	69	Sillans-la-Cascade	3
Figanières	10	Taradeau	6
Flayosc	10	Trans-en-Provence	16
La Bastide	1	Vidauban	26
La Motte	7	TOTAL	261

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

La commune de Draguignan a souhaité mettre en place un programme spécifique sur son centre ancien ayant pour thématique d'action :

- l'amélioration du parc existant ;
- faciliter la réhabilitation des immeubles collectifs et les travaux en partie commune ;
- diversifier l'offre de logement et la mixité sociale ;
- valoriser la qualité patrimoniale (opération façade...);
- traiter les dysfonctionnements urbains sur des îlots (ORI).

SUIVI DES DOSSIERS PAR CATÉGORIE

Signalements Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne

8 signalements ont été transmis aux opérateurs en charge du PIG et de l'OPAH RU afin qu'ils effectuent les visites et rédige un rapport sur l'état des lieux et plus exactement sur les désordres constatés.

Communes	« Instruction »	« Sans suite »	« Travaux réalisés ou programmés »	Totaux
Draguignan	-	1	-	1
Figanières	-	1	-	1
Flayosc	-	-	-	0
Le Muy	-	1	-	1
Les Arcs	-	1	-	1
Lorgues	-	-	-	0
Salernes	-	3	-	3
Trans-en-Provence	-	-	-	0
Vidauban	-	1	-	1
TOTAUX	0	8	0	8

Dossiers opération façade pour le PIG

Dans le cadre de l'ingénierie renforcée, 5 communes ont fait le choix de mettre en place une opération façade sur une partie de leur territoire financée unique par leur fond propre :

Dossiers Anah

Sur les 115 dossiers validés en 2020, 107 l'ont été dans le cadre du PIG, 6 dans le cadre de l'OPAH RU, et 2 en secteur "diffus" pour des travaux d'économie d'énergie simple (Habiter Mieux Agilité).

NATURE DES DOSSIERS	OBJECTIFS CRHH 2020	RÉALISÉ
P.B.	11	11
P.B. - C.S.T.	0	2
P.O. - HI TD	1	3
P.O. - Autonomie	5	25
P.O. - Energie - HM Sérénité	47	72
HM Agilité...	0	2
P.O. - Autres travaux	0	0
Syndicat des copropriétés - Dégradées	30	0
TOTAUX	94	115

COMMUNES	PO	PB
Ampus	5	
Bargemon	1	
Callas	2	
Châteaudouble	2	
Claviers	4	
Draguignan	28	6
Figanières	2	
Flayosc	2	
La Motte	4	1
Le Muy	7	
Les Arcs-sur-Argens	6	
Lorgues	16	4
Salernes	8	1
Sillans-la-Cascade	4	
Taradeau	5	
Trans-en-Provence	6	1
Vidauban	5	

Total « propriétaire occupant » (PO)	102 P.I.G. 2 « Diffus »
Total « propriétaire bailleur » (PB)	5 P.I.G. 6 O.P.A.H. R.U.

LA COHÉSION SOCIALE

L'HABITAT SPÉCIFIQUE

Dans le cadre de ses compétences, DPVa met à disposition des gens du voyage à l'occasion des grands rassemblements estivaux un équipement homologué, dit aire de grand passage.

La gestion de cette aire a été effectuée en régie depuis le 4 Juin 2020, afin de prendre en charge les arrivées – départ de groupes, ainsi que l'entretien du site.

En raison de la pandémie, le site est resté fermé toute l'année.

Le territoire a parallèlement connu plusieurs installations illicites dont une nécessitant une gestion complexe, partenariale et conduisant à une mesure d'expulsion.

L'année 2020 a vu la DDTM engager la procédure de révision du schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Var, ainsi que la nécessité pour DPVa de mise en conformité du site, en adéquation avec le Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage.



LA SANTÉ EN MILIEU RURAL

DPVa, au titre de sa compétence "aide au maintien d'un équipement de santé pluri-professionnel de proximité en milieu rural, dont l'intérêt dépasse manifestement le cadre communal", est gestionnaire de la Maison de Santé pluri-professionnelle située à Comps-sur-Artuby depuis le 1^{er} janvier 2017.

L'INFO DE L'ANNÉE

La Maison de santé a été occupée en 2020 par un médecin généraliste, une infirmière, un podologue et un kinésithérapeute. En outre, une assistante sociale déléguée par le Département, assure des permanences 2 jours par mois.

L'accueil physique et téléphonique de la MSP a été assuré, jusqu'au 10 mars 2020, pour une durée hebdomadaire de 20 heures par semaine.

Dès le début de la crise sanitaire, quatre agents redéployés d'autres directions vers la DHCSE ont assuré l'accueil, dans le respect des règles sanitaires imposées.

Depuis le 6 juillet 2020, un agent à temps plein assure cette mission, annexée à une mission de coordination (CDD jusqu'au 30/09/2021).

La crise sanitaire a nécessité un changement d'organisation et la mise en place d'outils pour faire face à l'accueil des patients dans le respect des règles de santé publique.

Depuis la mise en place de l'accueil COVID-19, jusqu'au 31 décembre 2020, ce sont plus de 4 683 usagers qui ont été accueillis au sein de notre équipement communautaire, soit en moyenne 112 personnes par semaine, 3/4 en matinée de 8 h 30 à 12 h 30 et le reste en soirée de 16 h à 19 h.

On a pu constater un pic d'activité au mois de septembre, avec 684 personnes accueillies.



Les estivants ont représenté 1/5 de la fréquentation. De nombreux cas de COVID ont été détectés et le protocole d'accueil des patients qui a été mis en place permet la régulation et la circulation des patients en toute sécurité (ouverture d'une salle d'attente et d'un cabinet médical COVID dédiés).

La crise sanitaire a nécessité la mise en place de mesures d'hygiène particulières pour les agents et pour les usagers. Des équipements de protection individuelle ont été mis à disposition des agents d'accueil (masques, gants, gel hydro-alcoolique), la banque d'accueil a été dotée d'une protection en plexi, et le hall d'accueil a été équipé d'un distributeur de gel hydro alcoolique à destination des usagers. La prestation de nettoyage quotidien 6 jours sur 7 des parties communes a été renforcée par une deuxième intervention en milieu de journée pour la désinfection des parties tactiles.

LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE

I L'INFO DE L'ANNÉE

La crise sanitaire de l'année 2020 a accru les difficultés sociales et économiques et les inégalités entre les quartiers prioritaires (QPV) et le reste du territoire. Le constat s'applique à ceux de Draguignan et du Muy.

Les enjeux concernent également la qualité des logements, le surpeuplement, la structure des ménages, le lien à l'emploi, ou l'accès et la maîtrise du numérique, notamment suite aux effets du confinement.

L'État a mobilisé des dotations spécifiques dont ont pu bénéficier les habitants/structures des quartiers dans le cadre du Contrat de ville (quartiers d'été, quartiers solidaires, vacances apprenantes, continuité

éducative, soutien exceptionnel aux petites associations mobilisées en QPV, prime exceptionnelle de 1 500 € pour les entrepreneurs des quartiers, du dispositif "1 jeune, une solution", etc.). Des crédits de "France Relance", sont affectés aux QPV, notamment dans les domaines de l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie.

DPVa s'est mobilisée aux côtés de l'État dans le cadre du Contrat de Ville afin de coordonner les actions, soutenir les associations des quartiers, et mobiliser l'ensemble des partenaires, avec les associations, les acteurs économiques, les bailleurs sociaux et les conseils citoyens.



I L'ANNÉE EN BREF

La continuité de service (excepté lors du premier confinement) du Point d'Accès au Droit a pu être maintenue : service juridique de proximité permettant l'accès au droit des administrés avec l'accueil gratuit des usagers, orientation et information, et permanences de professionnels.

Les périodes de confinement ont exacerbé les tensions au sein des familles, et renforcé la fracture sociale, la fracture numérique et la fracture scolaire. En partenariat avec les communes et l'État, DPVa a coordonné et financé un programme d'actions pour les familles en QPV et les plus jeunes, sur la période estivale.

22 actions (numériques, scientifiques, ludiques, artistiques, sportives...) ont été menées auprès de plus de 600 bénéficiaires sur les 3 QPV, renforçant le lien social. La commune de Draguignan a complété par un dispositif "école estivale" permettant aux enfants des écoles primaires en situation de décrochage scolaire, de bénéficier de cours de soutien.

I LES GRANDS PROJETS

En complément des actions de droit commun, le Contrat de Ville relève des crédits spécifiques "Politique de la ville" qu'il convient d'orienter chaque année à travers le lancement d'un appel à projet.

À ce titre, l'agglomération soutient des associations pour la mise en œuvre d'actions spécifiques (cohésion sociale, développement économique emploi, cadre de vie) au profit des habitants des 3 quartiers prioritaires. Sur 79 actions déposées, 58 ont été financées, représentant près de 6 200 bénéficiaires. DPVa, en partenariat avec l'État a coordonné et suivi ces actions tout au long de l'année.

L'Audat Var a réalisé un portrait de territoire des 3 quartiers prioritaires permettant de faciliter la prise de décision des élus, le suivi des indicateurs de l'avenant au Contrat de Ville et de faire remonter les besoins des quartiers pour développer des actions spécifiques et de droit commun.

Une plateforme virtuelle de vente en ligne, "place de marché", a été lancée début novembre 2020 par le biais de la Politique de la ville, afin d'offrir plus de visibilité aux commerçants locaux, notamment pendant les périodes de confinement.

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), une séance plénière s'est tenue en janvier 2020, en présence des membres (forces de l'ordre, 23 communes, acteurs et associations), présidée par DPVa, M le Procureur et M. le sous-préfet.

Une réflexion collective, en partenariat avec l'État, s'est engagée dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales, avec les professionnels du territoire.



I LES CHIFFRES CLÉS

58 actions financées au titre de la Politique de la ville via un total de crédits spécifiques de **258 600 € (113 600 €** pour l'État et **145 000 €** pour DPVa) représentant près de **6200** bénéficiaires.

66 870 € attribués par l'État en soutien aux structures dans le cadre de la Politique de la ville (fonds de soutien associations, quartiers d'été, quartiers solidaires)

2446 contacts (physiques, tel, mail) et **202** permanences pour le Point d'Accès au Droit

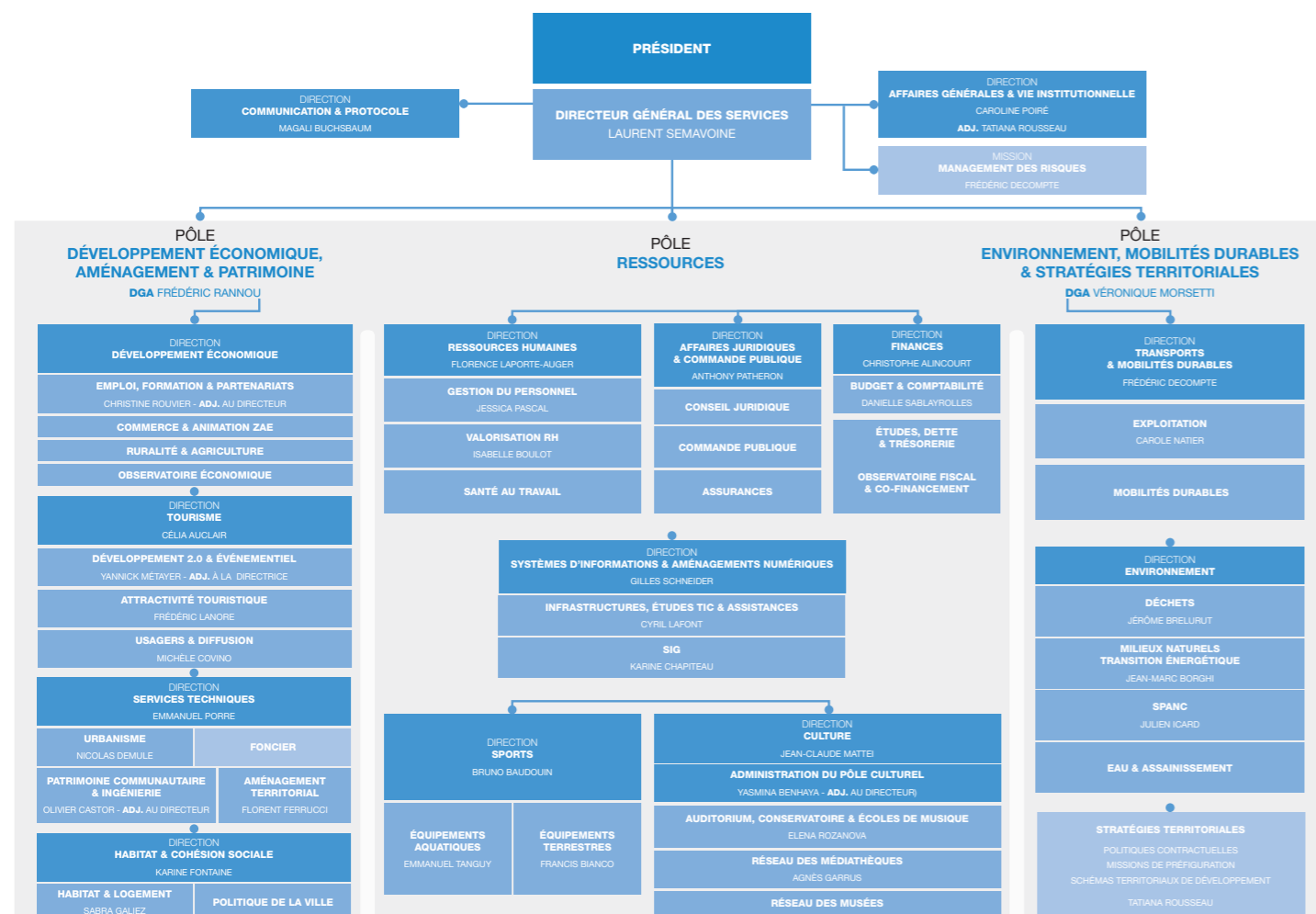


LES **RESSOURCES** DE VOTRE **AGGLOMÉRATION**

- | UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE
- | LES RESSOURCES HUMAINES
- | LES SYSTÈMES D'INFORMATION
- | LA DIRECTION DES FINANCES
ET DU CONSEIL DE GESTION
- | LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE DURABLE
- | LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
DE LA DRACÉNIÉ
- | LA GESTION DU PATRIMOINE
- | LA COMMUNICATION

UNE ADMINISTRATION À VOTRE SERVICE

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES EN 2020



L'ANNUAIRE DES SERVICES

ADRESSE

Hôtel communautaire - Square Mozart, CS 90129 - 83004 DRAGUIGNAN Cedex

HORAIRES D'OUVERTURE

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

POUR JOINDRE LES SERVICES DE DRACÉNIÉ PROVENCE VERDON AGGLOMÉRATION

- **Accueil** : 04 94 50 16 20
- **Point d'Accès au Droit** : 04 98 10 29 20
- **La direction de la communication** : 04 94 50 15 82
- **La direction de l'aménagement économique et urbain** : 04 94 50 16 35
- **La direction de l'habitat, de la cohésion sociale et de l'emploi** : 04 98 10 72 35
- **Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** : 04 94 50 16 24
- **La Direction de l'Animation Economique et Touristique** : 04 98 10 72 66
- **L'Office de Tourisme Intercommunal de la Dracénié** : 04 98 105 105
- **Les Transports en Dracénié** : 04 94 50 94 05
- **Le Transport à la Demande** : 0 800 65 12 20 (N° gratuit)
- **Ramassage des encombrants, monstres et déchets verts** : 0 800 00 00 83 (pour Draguignan)
ou 0 800 18 34 13 (pour les autres communes)
- **Accueil Pôle Culturel Chabran** : 04 83 08 30 30
- **Médiathèque d'agglomération** : 04 83 08 30 40
- **Conservatoire d'agglomération** : 04 83 08 30 50
- **Le Musée des Arts et Traditions Populaires** : 04 94 47 05 72
- **Le Musée Camos** : 04 94 76 72 88

LES RESSOURCES HUMAINES

I L'INFO DE L'ANNÉE

La crise sanitaire qui a débuté en 2020 a été une période inédite et a bouleversé les modes d'organisation de notre administration en impactant considérablement les conditions de travail. Dans ce contexte, la Direction des Ressources Humaines a dû faire preuve d'innovation afin d'intégrer à son plan de charge le surcroît de travail lié à cette crise :

- Accompagnement de la mise en œuvre du télétravail ;
- Mise en place d'un suivi des effectifs dématérialisé pour connaître en temps réel la situation administrative des agents et identifier les ressources redéployables pour assurer les besoins de renfort ;
- Pilotage des redéploiements pour assurer la continuité du service public : au printemps 2020,

26 agents redéployés dans d'autres directions, et à l'automne 2020, 23 agents affectés en renfort au sein de DPVa et de la Ville de Draguignan ;

- propositions de formations digitales (e-learning, e-communautés) notamment pour les agents privés d'emploi et un accent sur le management à distance pour accompagner le télétravail ;
- animation de l'actualisation des Plans de Continuité d'Activité et dématérialisation des registres de sécurité ;
- mise en œuvre de la dématérialisation des instances de dialogue social ;
- activation d'une veille juridique spécifique à la gestion de crise et à ses nombreuses conséquences en RH (autorisation spéciale d'absence, télétravail, maladies, redéploiements, équipement sanitaire...).

I LES GRANDS PROJETS

En parallèle d'une gestion de crise sanitaire permanente à compter du mois de mars, 3 grands projets ont marqué l'année 2020 :

- le projet de révision de l'organisation du travail afin de passer au temps de travail réglementaire de 1 607 heures/an tout en améliorant les services rendus à nos usagers sans compromettre la qualité de vie au travail (cycle horaires, congés, heures supplémentaires, modalités de travail dont télétravail, annualisation selon les saisonnalités). Un projet mené collégialement avec les organisations syndicales et l'ensemble des directeurs conduisant à établir d'abord un diagnostic de l'organisation actuelle, des attentes des usagers puis à réfléchir aux optimisations possibles.
- l'établissement, avec les représentants du

personnel, des lignes de gestion, en matière d'avancement de grade et de promotion interne suite à la réduction du périmètre de compétences des Commissions Administratives Paritaires selon la loi du 6 août 2019 dite de la transformation publique.

- la mise en place de la transmission unique, mensuelle et dématérialisée des données reflétant la situation d'un salarié au moment où la paie a été réalisée (rémunérations, cotisations, gestion administrative, etc), destinée à communiquer les informations nécessaires à la gestion de la protection sociale des agents aux organismes et administrations concernés (CPAM, Urssaf, Organismes complémentaires, Pôle emploi, Centre des impôts, Caisses régimes spéciaux, etc.).



I L'ANNÉE EN BREF

L'année 2020, malgré une situation inhabituelle tant sur le plan professionnel que personnel des agents, a conduit la DRH à mener :

- un suivi tout particulier des situations individuelles sous climat de crise sanitaire et notamment celles d'agents pour lesquelles la crise a pu créer des RPS (risques psycho-sociaux)
- une mise en place d'un questionnaire de retour d'expérience post période de confinement COVID-19 relatif aux conditions de travail (télétravail, isolement) vécues au cours des confinements et phases de déconfinement
- une communication interne hebdomadaire systématisée sous forme d' "ACTUALITES RH" : production de newsletters dématérialisées en lien avec la pandémie à l'attention des agents, des directeurs et des référents RH.

I LES CHIFFRES CLÉS

22,2 % des dépenses de fonctionnement de la communauté d'agglomération en charges de personnel, hors charges patronales sur le budget général

1 041 arrêtés ont été produits et traités en 2020

35 postes pourvus (hors saisonniers) par voie de mobilité interne, de mutation, ou de recrutement de contractuels, soit la réalisation de **38 %** du plan prévisionnel de recrutement en raison du ralentissement inhérent à la crise sanitaire

679 candidatures reçues et traitées dont **376** candidatures issues du territoire

Nombre de candidats reçus en entretien :

71 (hors saisonniers).

6 agents recrutés en contrats civiques

84 saisonniers embauchés durant la période estivale

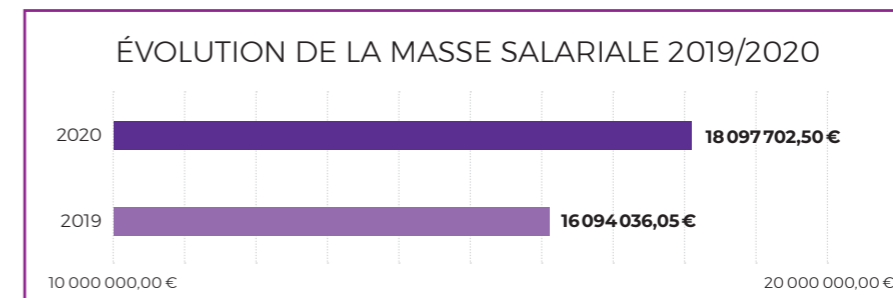
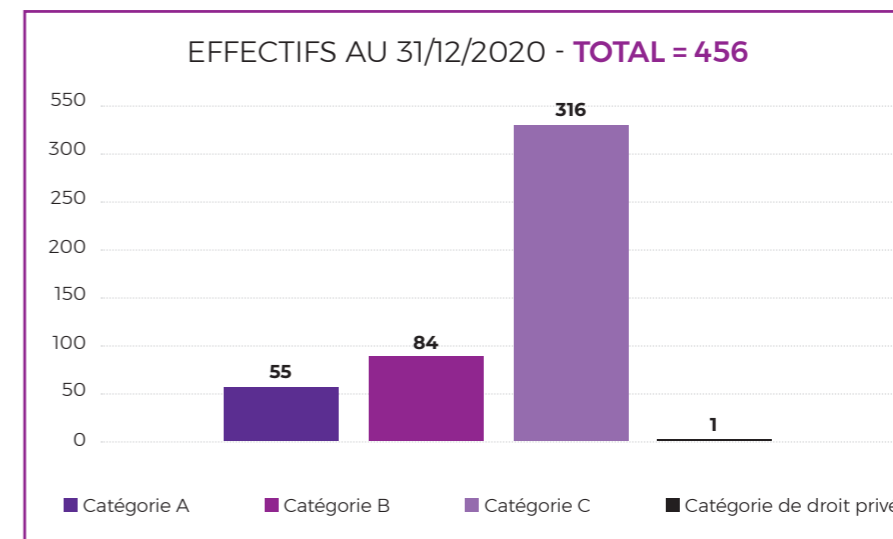
45 agents transférés avec la compétence eau et assainissement depuis le 1^{er} janvier 2020

399 jours de formation pour **234** agents

Coût des formations hors CNFPT : **27 524 €**

Montant cotisation CNFPT : **77 239 €**

I LES EFFECTIFS 2020



* tous budgets confondus, dont l'eau & l'assainissement incluant les charges patronales.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

I L'INFO DE L'ANNÉE

CONFINEMENT : ORGANISATION DU TÉLÉTRAVAIL

L'obligation du travail à distance durant la crise sanitaire a mis en évidence la nécessité d'avoir des systèmes d'information performants, souples et proposant un taux de disponibilité élevé. La DSI avait déjà mis en œuvre des dispositifs d'accès à distance fiables et sécurisés pour faire face à des besoins spécifiques. Dès les premières annonces sur la mise en place du télétravail, la DSI s'est mobilisée pour déployer immédiatement plus de 160 postes pour permettre aux agents de travailler de leur domicile, elle a mis en place des solutions de vidéoconférence et de travail collaboratif en proposant les outils logiciels ou les plateformes idoines et en distribuant le matériel nécessaire à leur utilisation (webcams, casques, micros).



I LES GRANDES OPÉRATIONS

DÉMATÉRIALISATION

La DSI a fourni les moyens techniques pour mettre en œuvre la dématérialisation des conseils et des bureaux communautaires. Les élus viendront dorénavant en séance avec le contenu de l'ordre du jour sur une tablette au lieu des volumineux dossiers papiers.



RÉSEAUX

Après avoir réalisé en 2018 et 2019 les études de besoins et les cahiers des charges du projet, le service SIG a assuré le démarrage et le suivi opérationnel des relevés de réseaux humides et d'éclairage public représentant à terme 1 200 kilomètres linéaires pour un montant total de 2,7 millions euros.

STOCKAGE ET SAUVEGARDE

Pour faire face aux besoins toujours plus importants d'utilisation d'outils informatiques et aux risques croissants de cyber criminalité, la DSI a procédé à l'évolution des espaces de stockage de données et à la mise en place de solutions de sauvegarde résistantes aux menaces actuelles.

I L'ANNÉE EN BREF

Au-delà des grandes opérations, la DSI a répondu à la demande de l'agglomération de renforcement du Plan de Sauvegarde en renouvelant l'ensemble des téléphones satellites (moyens de communication autonome en situation de crise).

Elle a également fourni le support technique pour mettre en œuvre les moyens informatique du campus connecté. Elle a renforcé son action d'ingénierie aux communes en réalisant des audits de leurs systèmes d'information et des audits de sécurité assortis de préconisations. Dans la continuité des relevés de réseau, le service SIG a démarré le projet de mutualisation de la gestion patrimoniale des réseaux.

I LES CHIFFRES CLÉS

2981 demandes d'interventions

160 postes en télétravail configurés et déployés en 2 jours

350 abonnements télécoms (fixes, mobiles, internet)

LA DIRECTION DES FINANCES ET DU CONSEIL DE GESTION

I L'INFO DE L'ANNÉE

En parallèle du fonctionnement dit courant, alliant la gestion du service commun avec les communes des Arcs-sur-Argens et de Châteaudouble, et les activités propres à la direction des finances, la prise de compétences eau et assainissement a profondément occupée l'année. La crise sanitaire liée au COVID-19 l'a compliquée.

En effet, pour être pleinement opérationnel, une partie des moyens humains de la direction des finances ont été redéployés au profit de la direction de l'eau et de l'assainissement, afin d'assurer le suivi et la gestion au quotidien en l'absence de ressources humaines suffisantes au sein

de cette direction, tant du point de vue de l'exécution budgétaire que de son élaboration.

Un point particulier a également été assuré pour prendre en charge le suivi et le traitement des dossiers de subventions transférés par les communes.

Enfin, le directeur des finances a également été mobilisé fin 2019 et courant 2020 pour l'élaboration des budgets supplémentaires 2020 et 2021. Sur le reste de l'année, il a également accompagné le bouclage de la décision modificative 2020, et la montée en charges de la direction Eau et assainissement dans toute sa partie administrative et financière.



I LES GRANDS PROJETS

LES MISSIONS D'AIDE AUX COMMUNES ET D'OBSERVATOIRE DE LA FISCALITÉ

Dans le cadre de l'aide aux communes, la direction des finances est toujours essentiellement sollicitée pour des conseils et assistances sur les thématiques suivantes :

- Élaboration budgétaire,
- Dossiers de demande de subventions,
- Arbitrage et conseils sur des dossiers de prêts.

En complément de ces points "techniques", un accompagnement est instauré avec les communes pour la mise en place et le suivi des fonds de concours. Sur l'année 2020, l'enveloppe définie initialement a été progressivement consommée par les communes pour connaître courant 2020 une consommation totale. Pour ce faire, 182 000 € de versements et 591 000 € d'engagements ont été réalisés cette année.

Pour ce qui concerne l'observatoire de la fiscalité, l'activité menée par la DFCG depuis début 2013, qui a pour vocation l'exploitation des données fiscales mises à notre disposition par la direction des finances publiques, est pérennisée et se poursuit avec des "campagnes" de contrôles de réévaluations fiscales sur l'ensemble des communes.

Le format initialement mis en place a évolué mais permet toujours de traiter de nombreux dossiers suivant les thématiques de contrôle arrêtés.

LES MISSIONS SUR LES COFINANCEMENTS

L'année 2020 a été particulièrement riche en activité, en raison de l'issue programmée des dispositifs contractualisés avec l'État (CRTE) et la Région.

Plus classiquement la préparation du nouveau dispositif contractuel de l'État, qui nous sollicite pour la mise en place au niveau intercommunal, d'un dispositif couvrant et regroupant donc les projets communaux et intercommunaux au sein du CRTE "Contrat de Relance et de Transition Écologique". Ce contrat conclu pour une durée de six ans, a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain ou les contrats de transition écologique.

Nous avons également traité le dossier de Catastrophe Naturelle inondations auprès de la Région : constitution du dossier de demande d'aide au titre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire.

Dossier récurrent : DFCI - PIDAF : travaux et études : dépôt en ligne des dossiers de subventions auprès de la Région et du Département ; suivi des attributions ; remontées de dépenses au fur et à mesure de la réalisation des différents chantiers ; réalisation d'un bilan sur l'état des versements des subventions, bloqués par les services instructeurs et payeurs depuis le programme 2014 ;

Campagne annuelle Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : campagne 2020 déposée en janvier 2020 ; attribuée en mai 2020 des subventions DSIL et DETR ; en octo-

bre 2020, DSIL exceptionnelle. Dépôt des dossiers pour 2021 en décembre 2020.

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire : constitution des sollicitations en deux temps : note d'intention en amont accompagnée de dossiers pour instruction. En 2020, 2 dossiers déposés : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage développement durable Arc-Sud ; Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Unité de Pré-traitement. Eau et assainissement : traitement des nouvelles demandes ; recensement des subventions attribuées par l'Agence de l'eau (fin d'année 2020), du Département dans le cadre du soutien aux investissements 2020.

Préparation du nouveau Contrat de relance et de Transition Écologique

En complément de cela, certains dispositifs ont connu un début d'exécution avec une mise en place lourde et consommatrice en ressource :

- Appel à projet FEDER - Smart Building (instruction négative en novembre 2020) ;
- Appel à projet FEDER - aménagements cyclables ;
- Appel à projet Marittimo - Fonds INTERREG, projet SOFIA ;
- LIFE IP Smart Waste (pré-candidature déposée en décembre 2019 ; dossier complet déposé en février 2020 ; suivi des demandes de l'instruction ; ajustement du projet, jusqu'à l'établissement de la convention Région - DPVa, signée en décembre 2020) ;
- TRAC Taradeau : contribution à la candidature initiale souhaitée par la Commune de Taradeau, porté en définitive par DPVa ;
- Étude biodéchets ADEME : contribution à la constitution et au dépôt du dossier ;
- Campus connecté.



I L'ANNÉE EN BREF

- L'activité de la direction a été réalisée à 100% a été réalisée en télétravail à compter de fin mars 2020 ; reprise à partir de mai selon les agents ;
- Difficultés de continuité du fait des suivis plus compliqués avec certains services partenaires ;
- Dossiers spécifiques : subvention masques ; demande avance 30 % pour dossiers DETR, avec des temps de réactivité parfois très courts pour constituer les demandes et des délais d'instruction extrêmement longs pour l'attribution (ex : masques).

I LES CHIFFRES CLÉS

18,9 M€ dépenses d'investissement (CA 2020)

21,9 M€ recettes d'investissement (CA 2020)

71 M€ dépenses de fonctionnement (CA 2020)

73,9 M€ recettes de fonctionnement (CA 2020)

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE DURABLE



I L'INFO DE L'ANNÉE

LES GRANDS PROJETS 2020

Malgré la crise sanitaire, il faut souligner que des séances de sensibilisation à la prévention routière ont été de nouveau proposées aux agents. À ce jour, 150 agents ont pu bénéficier de cette intervention.

Pour le Pôle Culturel Chabran des dossiers de sinistre ont été gérés dans le cadre de l'assurance dommages-ouvrage.

Concernant le volet juridique, la direction en collaboration avec les ressources humaines a géré des dossiers de contentieux en augmentation.

Implication de la direction des Affaires Juridiques pour intégrer des clauses d'insertion pour les marchés de nettoyage des bâtiments communautaires et de transports.

I L'ANNÉE EN BREF

INSERTION

Les 2 titulaires (DLTS et ABV) transmettent semestriellement les tableaux récapitulatifs avec les personnes en insertion intégrant en cas de maladie ou vacances de postes les effectifs des établissements. Les contrats prouvant que ces personnels sont en situation d'insertion sont également transmis pour suivi.

DÉMATÉRIALISATION

Réflexion et acquisition d'un logiciel de saisie et de gestion des marchés publics de DPVa afin de sécuriser "toujours plus" les achats et permettre aux agents de la commande publique et aux directions acheteuses de réaliser une planification et une gestion de la charge de travail de chacun. Cette plateforme collaborative et conviviale apportera une automatisation et une homogénéisation du processus de contractualisation aussi bien pour les achats inférieurs que supérieurs à 40 000 € HT.



I LES CHIFFRES CLÉS

91 procédures dont **17** Appels d'offres publiés

909 retraits de dossiers pour **251** offres d'entreprise à traiter

+ de 1000 achats inférieurs à 40 000 € HT

Pour les heures d'insertion effectuées sur 2020

Tri des déchets : **1 846** heures. Arrêt du suivi des clauses sociales en mai 2020. Le contrat imposait à l'entreprise attributaire de réaliser **4 444** heures. Cette dernière a réalisé **12 932,65** heures d'insertion soit **8 488,65** heures en sus.

Pour le Service d'infrastructure de la défense (SID) concernant la création d'ateliers de maintenance à Canjuers : Lot 1 gros œuvre : **188** heures et lot 3 terrassement : **160,50** heures.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le conseil de développement de la Dracénie est un outil de gouvernance territoriale, destiné à dynamiser la démocratie participative à l'échelle de l'agglomération.

Il est constitué de plus d'une soixantaine de membres représentatifs de la société civile de la Dracénie, issus des milieux institutionnel, associatif et économique.

Créé en mars 2005, conformément aux objectifs fixés par la loi "Voynet" du 25 juin

1999, le Conseil de Développement de la Dracénie a pris, au cours de ces dernières années, toute sa place dans la politique de démocratie participative de Dracénie Provence Verdon agglomération en participant à l'élaboration des politiques publiques communautaires, en formulant des avis sur de grandes questions relatives à l'agglomération, tels que le projet de Territoire, l'élaboration des documents de planification stratégique ou encore sur les relations inter-communalité / citoyens.



EN 2020 : AVIS DE FIN DE MANDATURE

Une mandature s'est terminée cette année et le moment était venu d'en dresser le bilan, en évoquant les six années d'exercice du Conseil de Développement en trois temps.

- Comment sont exploités les avis émis par le Conseil de Développement de la Dracénie (CDD) ?
- Le fonctionnement du CDD et sa composition ;
- Un rapport moral de fin de mandature.

Ce bilan a donné à l'agglomération une base sur laquelle s'appuyer pour refonder le fonctionnement et la composition du CDD pour la future mandature.

Le bilan de cette année de réflexion est disponible sur www.dracenie.com/fr/conseil_developpement_travaux

LA GESTION DU PATRIMOINE

I L'INFO DE L'ANNÉE

- Des travaux ont été menés tout au long de l'année sur le patrimoine de DPVa pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments et des structures ;
- Réalisations destinées à réduire les consommations énergétiques ;
- Remplacement huisseries vétustes par des menuiseries en PVC double vitrage sur différents sites ;
- Optimisation du système d'arrosage du stade du Muy pour utiliser l'eau du canal ;
- Relamping de bureaux avec mise en place d'éclairages Led ;
- Mise en place d'un ballon thermodynamique au stade Cauvin de Lorgues.



I LES GRANDS PROJETS

- Lancement d'une étude d'opportunité pour définir les potentialités d'utilisation de l'énergie solaire sur les bâtiments de la collectivité



I L'ANNÉE EN BREF

- Réalisation de travaux de gros entretien ;
- Reprise des carrelages et peintures de la piscine Jany ;
- Aménagement des espaces d'accueil pour respecter des consignes sanitaires liées au COVID-19 ;
- Réfection des chéneaux à la pépinière d'entreprises ;
- Remplacement des clôtures du terrain de foot au stade Cauvin de Lorgues.
- Désamiantage de l'ex-cave coopérative
- Réalisations de travaux de sécurité
- Audit et travaux de sécurité sur les tribunes de 5 stades



I LES CHIFFRES CLÉS

Interventions curatives et préventives sur le patrimoine bâti :
1 309 demandes d'interventions réalisées
 (tickets GLPI), dont : **576** réalisées en régie et **733** réalisées par prestataires externes



LA COMMUNICATION

I L'INFO DE L'ANNÉE

COVID-19

Les périodes de confinement ont fortement mobilisé la Direction de la Communication sur les missions de communication interne et auprès du grand public sur l'ensemble des vecteurs de communication de l'agglomération. De nombreuses opérations de communication ont été menées tout au long de l'année : campagnes print, reportages photos auprès des agents mobilisés, communication massive sur le site internet et les réseaux sociaux, information du personnel sur l'intranet et par mailing, conférences de presse...

Par ailleurs, un agent de la Direction a été redéployé auprès du centre d'appel.



I LES GRANDS PROJETS

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

2020 a vu la mise en place du nouveau conseil communautaire suite à la tenue des élections municipales. La Direction de la Communication a été fortement mobilisée par cet événement, tant auprès des nouveaux élus pour leur apporter tous les documents nécessaires à la mise en place de leur mandat que du grand public pour couvrir l'événement et apporter toutes les modifications nécessaires pour informer le public.

TOUS AU RESTO

Dans le cadre du déconfinement, l'opération de relance économique "tous au resto" a été lancée par l'agglomération. Ce dispositif repose sur l'édition de 11 000 tickets "tous au resto" à dépenser dans les restaurants traditionnels implantés sur le territoire de l'agglomération. La direction s'est ainsi mobilisée sur ce dispositif afin de le valoriser pour soutenir ce secteur d'activité fortement impacté par le confinement.



TOUS EN SCÈNE

Le Festival "Tous en Scène" a été lancé à l'été 2020 sur les communes de l'agglomération pour relancer le tourisme : 8 concerts en plein air, gratuits, sur 8 communes. Un festival monté de toutes pièces par les affaires culturelles en lien avec le tourisme, soutenus tout au long de l'opération par la direction de la communication pour permettre à cet événement de toucher le plus large public possible.



I L'ANNÉE EN BREF

Des opérations ponctuelles comme des forums, des salons, des initiatives liées à l'action culturelle et touristique sur le territoire ont également mobilisé la Direction de la Communication.

Outre les documents en version papier, la direction assure une diffusion de l'information via le numérique. Le site Internet de l'Agglo est ainsi géré par la direction de même que les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et les newsletters.

I LES CHIFFRES CLÉS

+ 2 036 abonnés nets sur la page Facebook en 2020, soit **+ 96.7 %** par rapport à la période précédente

23 conférences de presse

1 110 abonnés à la newsletter mensuelle

LE GLOSSAIRE



AAvIv	Association d'Aide aux Victimes d'Infractions du Var
AAP	Appels A Projets
Ad'AP	Agenda d'Accessibilité Programmée
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
ADT	Agence Départementale du Tourisme
AMV	Association des Maires du Var
ANAH	Agence NAtionale de l'Habitat
APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres
AR HLM	Association Régionale Habitation à Loyer Modéré
ASA	Association Syndicale Autorisée
ATP	Arts et Traditions Populaires
AVAF	Association Varoise d'Accueil Familial
BD	Base de Données
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAD	Communauté d'Agglomération Dracénoise
CAV	Chambre d'Agriculture du Var
CCIV	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var
CD	Conseil Départemental
CDD	Conseil de Développement de la Dracénie
CDG	Centre De Gestion
CERPAM	Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CIF	Convention d'Intervention Foncière
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CISPD	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CLED	CLub des Entrepreneurs en Dracénie

CN	Construction neuve
CMAV	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CoFOR	Communes FORestières
CR	Conseil Régional
CRIGE	Centre Régional de l'Information Géographique
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
CRT	Comité Régional du Tourisme
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DFCI	Défense de la Forêt Contre les Incendies
DGF	Direction Générale des Finances
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques
DGS	Directeur Général des Services
DIA	Déclaration d'Intention d'Aliéner
EIE	Espace Info Energie
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPF	Établissement Public Foncier
EPFR	Établissement Public Foncier Régional
ERP	Établissement Recevant du Public
ETP	Équivalent Temps Plein
FISAC	Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
FRAC	Fonds Régional d'Art Contemporain
FTTH	Fiber To The Home (fibre optique jusqu'au domicile)
M2E	Maison de l'Économie et de l'Emploi
MAPA	Marché A Procédure Adaptée
MPS	Marché Public Simplifié
NOTRe (Loi)	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
ONF	Office National des Forêts
OPH	Office Public de l'Habitat
PAD	Point d'Accès au Droit

PADD	Plan d'Aménagement et de Développement Durable
PC	Permis de Construire
PCET	Plan Climat Energie Territorial
PCAET	Plan Climat Air Energie Territorial
PEP/HE	PEPinière/Hôtel d'Entreprises
PIDAF	Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PôNT	Pôle Nouvelles Technologies
POPI	Plan d'Occupation Pastoral Intercommunal
PPCR	Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération
PPI	Plan Pluriannuel d'Investissements
PVD	Petites Villes de Demain
QPV	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
RH	Ressources Humaines
RIS	Relais Information Service
SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SAIEM	Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SIG	Système d'Information Géographique
SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPE-P	Service Public pour l'Emploi de Proximité
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
TIG	Travail d'Intérêt Général
TPE	Très Petite Entreprise
UPV	Union Patronale du Var
VEFA	Vente en l'État Futur d'Achèvement
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
ZAE	Zone d'Aménagement Économique



DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

**DRACÉNIE PROVENCE
VERDON AGGLOMÉRATION**

Square Mozart
CS 90129
83004 DRAGUIGNAN Cedex
Tél. 04 94 50 16 20
contact@dracenie.com

